Rencontre Francophone-Anglophone

Conférence organisée par l'Association canadienne française de l'Alberta et le Conseil Canadien des Chrétiens et des Juifs les 9 et 10 mai à l'hôtel Plaza d'Edmonton

VENDREDI 4 MAI, 1979 V.14,n.17 0.50 20 PAGES





Le juge René Foisy appose sa signature aux documents officiels, celui-ci devenant officiellement juge de la Cour de District de l'Alberta. A sa gauche le juge associé de la Cour de District, l'honorable Roger Kerans avec à sa droite, le juge Roger Belzil. Plusieurs amis et collègues du juge Foisy s'étaient déplacés de Saint Paul pour assister à l'investiture qui a eu lieu au Palais de Justice d'Edmonton.

René Foisy devient juge à la Cour de District

C'est devant une salle comble, au Palais de Justice d'Edmonton, que Maître René Foisy de Saint-Paul a, le 23 avril dernier, prêté serment lors d'une cérémonie d'investiture comme juge de la Cour de District de l'Alberta.

Le juge Foisy se joint à la magistrature au moment où la Cour de District est en voie d'amalgamation avec la Cour Suprême pour devenir la Cour du Banc de la Reine en juillet prochain. Ainsi René Foisy a l'honneur d'être le dernier juge nommé à cette illustre Cour qui date de 1907 a fait remarquer le juge en chef de la Division des Procès de la Cour Suprême, l'honorable William Sinclair.

René Foisy a le mérite non seulement d'être un avocat de grande valeur mais d'avoir aussi démontré des talents de leader dans de nombreuses organisations communautaires, a-t- il ajouté.

Agé de 39 ans, l'honorable Foisy est l'un des plus jeunes juges. Déjà à 21 ans, il était diplômé en Droit de l'Université de l'Alberta et faisait son entraînement sous la direction de Roger Belzil de Saint-Paul et qui est maintenant juge.

Tous ces honneurs ne vont pas sans quelques sacrifices. Le juge Foisy perd un certain nombre de libertés comme le droit de vote. Il devra user de sagesse et d'humilité dans ses nombreuses délibérations à venir.

Il est entré en fonction dès le lendemain. Sa famille, sa femme et ses six enfants, déménageront de Saint-Paul à Edmonton à la fin de l'année scolaire.

Sommaire

NOTE: Exceptionnellement nous limitons le nombre de pages du journal à 20 pages, ceci pour nous permettre de procéder à certaines améliorations en ce qui a trait à la présentation.

La Rédaction

COURRIER DE DEUXIEME CLASSE
Maison St-Joachim
9916 - 110 rue
Edmonton 10, Alta
T5K 1J3
Gratuit

Editorial

Maxim Jean-Louis



Enfoncer une porte ouverte

"Ce qui est important, c'est de promouvoir des artistes et leur talent. Les francophones d'Alberta sont des Albertains et ont tous les droits du monde à participer à de telles rencontres. S'ils n'étaient pas là jusqu'à présent, ce n'est pas parce que la porte leur était fermée, mais tout bonnement parce que, pour une raison ou une autre, l'information ne leur était pas parvenue".

"... ce n'est que juste que la francophonie albertaine soit chez elle, responsable et participante à part entière dans le cadre d'un regroupement qui s'appelle ne l'oublions pas "ALBERTA Showcase".

Ces commentaires du directeur des tournées d'Alberta Culture au FRANCO (voir le reportage de Silvie Pollard-Kientzel à la page7) de "l'Alberta Showcase" qui s'est tenu à Edmonton la fin de semaine dernière sont très significatives.

CE QUI EST IMPORTANT? C'EST DE PROMOUVOIR DES ARTISTES ET LEUR TALENT.

En effet, à cette rencontre annuelle dont le but est avant tout de "permettre aux artistes de calibre professionnel de se rencontrer et de faire des contacts directs avec des agents de promotion", l'important est que cinq groupes d'artistes y aient tenté leurs chances. Malheureusement, ils n'ont pas décroché des contrats fermes de tournées. Mais le fait que certains agents aient montré un certain intérêt et se soient engagés même verbalement auprès de la troupe de théâtre pour enfant, LA BOITE A POPICOS, de l'orchestre TYMPAN est encourageant. Il est aussi réconfortant de se faire dire avec une logique toute déroutante: "ce n'est que juste que la francophonie albertaine soit chez elle, responsable et participante à part entière dans le cadre d'un tel regroupement..."

Les francophones, et ceux de l'Alberta ne font pas exception, ont peut-être trop tendance à s'étiqueter eux-mêmes "étrangers" chez eux. La dernière trouvaille qui est de désormais s'afficher comme étant les "SANS PAYS" (voir le titre du dernier rapport du comité politique de la Fédération des francophones hors Québec) en est un cas patent. Ils courent ainsi le risque de s'appliquer à défoncer des portes qui leur sont déjà ouvertes, telle que celle d'Alberta Culture. La participation de francophones à des manifestations ou organismes qui les concernent est en fait quelque chose de très naturel dont le directeur M. Jim Robertshaw a presque raison de faire peu de cas dans ses remarques.

"POUR UNE RAISON OU UNE AUTRE, L'INFORMATWON NE LEUR ETAIT PAS ARRIVEE..."

Il est donc important que les francophones, et en particulier les organismes culturels se tiennent à l'affût de ces sortes d'informations. La participation de la Commission culturelle de l'Association Canadienne Française de l'Alberta au niveau de l'organisation même de cette foire culturelle laisse présager qu'à l'avenir les artistes francophones ne seront pas absents par faute d'information.

Ce n'est que sur eux et sur les symboles culturels qu'ils s'évertuent à produire, que peut se greffer tout sentiment d'identité et d'appartenance.

Le Franco-Albertain

Journal hebdomadaire publié le vendredi.

Membre de l'Association de La Presse Francophone hors-Québec et des Hebdos régionaux.

DIRECTEUR—REDACTEUR EN CHEF Maxim Jean-Louis

ADMINISTRATRICE Francine Gagné

COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE: France Guy-Sénéchal

PUBLICISTE Maxim Jean-Louis

MONTAGE Anna Nowakowski-Hayes

SIEGE SOCIAL: 10014 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4

TELEPHONE: 422-0388 424-9388

Les abonnements au Canada: $12.00 pour un an, $20.00 pour deux ans, à l'étranger: $15.00

LE FRANCO—ALBERTAIN se vend 0.50 cents l'exemplaire.

Courrier de deuxième classe
Enregistrement: No. 1881

Une vraie ambassadrice



Angéline Auger



Angèle Aubin

A l'heureuse gagnante, Angéline Auger:

Je viens de passer une année formidable auprès des francophones. L'accueil chaleureux qu'ils m'ont offert est devenu mon plus vif souvenir. J'ai pu me rendre dans toutes les régionales où j'ai été invitée grâce à la générosité de l'A.C.F.A. provinciale. Merci à eux, aussi bien qu'au comité Culturel de Rivière-la-Paix qui a bien voulu que je le représente.

Chère Angéline, prépare-toi à passer une année mouvementée, enrichissante. Le rôle de "Mlle Franco-albertaine" se définit et s'élargit d'année en année. Cette année je suis allée dans presque toutes les régionales et quoique j'aurais aimé me rendre chez les anglophones et hors de la province, l'occasion ne s'est pas présentée.

C'est à espérer que durant ton règne tu deviendras pour nous, les franco-albertains, une vraie ambassadrice. Je te souhaite d'aller chez nos anglophones leurs apprendre que l'on existe et que l'on continue à lutter contre l'assimilation. Afin de rencontrer d'autres francophones et de se faire connaître, j'espère que tu seras envoyée hors de la province. Le carnaval de Québec, la rencontre "A Batoche, on se garoche", seraient donc des occasions propices de se faire valoir à leurs yeux. En restant toujours parmi la francophonie albertaine on a parfois l'impression de prêcher aux convaincus.

De plus, j'aimerais bien que l'on t'invite à jouer un rôle actif aux rencontres. Je garde de très bons souvenirs de Rond-Point '78 puisqu'en me demandant d'être là pour accueillir les gens, les organisateurs m'ont permis de rencontrer beaucoup plus de francophones.

La Cabane à Sucre n'est qu'un point de départ. Tu auras des milles milles à parcourir — j'en ai parcouru quatre milles cette année. Parfois j'ai ressenti être la seule à en profiter. Peut-être y aurait-il moyen de réserver un coin dans le FRANCO pour tes nouvelles afin de partager tes opinions et tes impressions avec nous, les franco-albertains?

Tu as beaucoup à nous offrir, tu es prête à partager avec nous et tu auras alors une année remplie de succès et de bons souvenirs.

La francophonie albertaine t'attend à bras ouverts. A notre prochaine rencontre alors,

Angèle Aubin
Lethbridge

Remédier aux conséquences indésirables

Le comité politique de l'Association canadienne-française de l'Alberta devra envisager des moyens pour remédier aux conséquences indésirables pour franco-albertains de l'action politique de la Fédération des francophones hors Québec.

L'Association canadienne-française de l'Alberta financera directement LE FRANCO pendant une période de deux ans, qui bénéficiera d'une subvention de 95,000 en 1979.

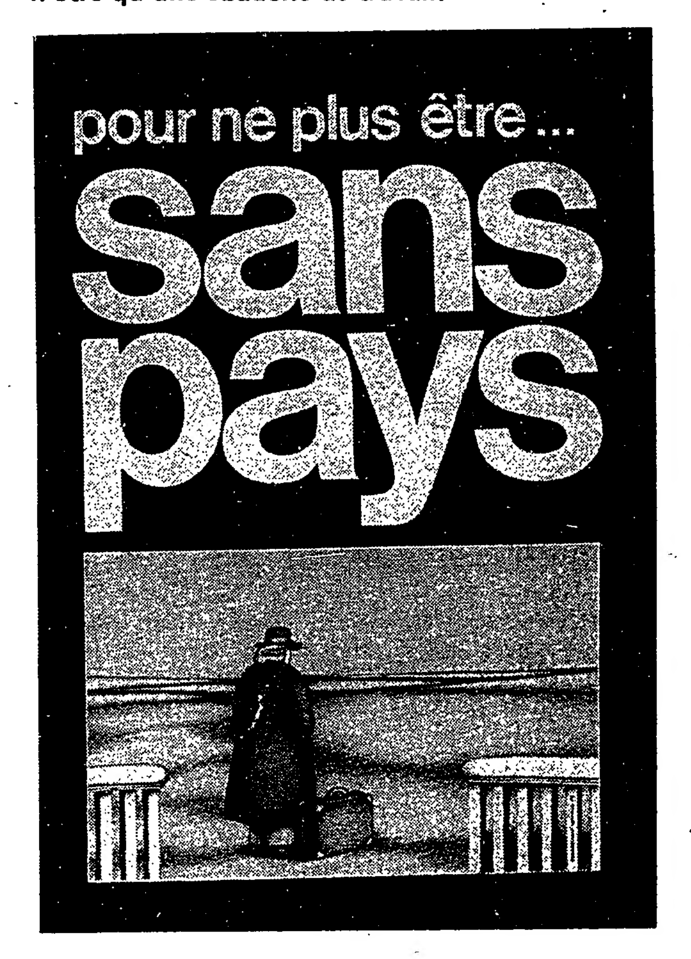
Telles sont les deux grandes motions adoptées lors du Conseil général de l'Association canadienne-française de l'Alberta à Edmonton le 28 avril.

Le président de l'Imprimerie La Survivance, M. Ronald Comeault, a expliqué que "selon les conditions d'achat cette compagnie a une responsabilité légale et financière à l'égard du FRANCO". Mais que depuis une période de six à huit mois, à cause du besoin de moderniser ses opérations le comité de l'imprimerie entrevoit l'impossibilité de combler le déficit du FRANCO pour une période minimale de deux ans, après quoi il devra examiner de nouveau la situation."

"De plus, le Comité élu qui est responsable de l'Imprimerie et du FRANCO, se voit dans l'impossibilité de faire justice aux deux opérations... c'est devenu un fardeau trop lourd" a ajouté M. Comeault. D'où la recommandation de la création d'un comité du FRANCO autonome en ce qui a trait à la gérance du journal même mais qui " pour des raisons d'impôts et autres" demeure une des deux entités à l'intérieur de la Compagnie incorporée de la Survivance. Le conseil d'administration de l'imprimerie étant l'autre entitée.

Les actions politiques de la Fédération des francophones hors Québec ont fait l'objet de vives discussions. "En bon français, we've been had" a conclu l'un des délégués qui a signalé le fait que le président de la FFHQ a indiqué bien clairement en première page de son allocution au forum politique national le 21 avril, "qu'au cours de l'assemblée générale des 24 et 25 février 1979, la FFHQ avait accepté très fortement les principes de base et le minimum vital énoncés dans le rapport "Pour ne plus être... sans pays". Ce qui rendait donc futile tout le processus apparent de consultation du forum politique provincial du 8 avril, "tout étant cuit d'avance."

On se souviendra qu'à cette rencontre de délégués de toutes les régions de l'Alberta avec l'un des rédacteurs du rapport de "Pour ne plus être... SANS PAYS", une motion avait été votée de ne faire que RECEVOIR le rapport et d'exiger que la Fédération des francophones hors Québec n'en fasse qu'autant. Les participants avaient jugé que la FFHQ avait manqué de démocratie en prenant l'initiative de publier sans consulter les provinces un document qui n'était sensé n'être qu'une ébauche de travail.



Actualités

Le programme d'immersion reçoit le feu vert des parents

La Commission Scolaire Publique de Lethbridge organisait, une réunion d'informatior au sujet du nouveau programme d'immersion française prévu pour septembre 1979. Les 70 parents qui y assistaient ont donné leur appui tout en exprimant certaines inquiétudes.

par Hélène Cannesson

LETHBRIDGE

Environ 70 personnes se sont rendus à la réunion d'information sur le nouveau programme d'immersion française de la Commission Scolaire Publique de Lethbridge qui doit commencer en septembre prochain à l'école Agnès Davidson.

A l'issue de cette réunion, 24 enfants ont été inscrits en maternelle et 17 en première année. Ce nombre d'inscriptions est jugé suffisant pour que l'on commence à mettre sur pied le programme et que l'on engage des professeurs.

En mars dernier, la Commission Scolaire avait décidé d'offrir un programme d'immersion française pour peu qu'il y ait assez de demande pour un tel programme.

Le maximum autorisé de français sera enseigné dans ces classes d'immersion, c'est-à-dire que 80 pour cent de l'enseignement se fera en français. La Commission Scolaire s'engage à poursuivre le programme jusqu'à la 9ième année et laisse ouverte la possibilité de l'étendre jusqu'à la 12ième année.

C'est l'école Agnès Davidson qui a été choisie pour abriter les classes d'immersion. Le Dr. George Bevan, directeur du curriculum, considère que c'est l'établissement qui offre le plus de chances d'assurer une certaine continuité quant à l'endroit où se déroule le programme. A son avis, un déménagement pourrait nuire aux enfants, et de plus, tout le travail de motivation de l'école Davidson serait perdu pour être recommencé ailleurs. D'après George Bevan, l'attitude positive du personnel de l'école envers le programme d'immersion a fortement motivé la décision. C'est un point crucial, a-t-il précisé, pour en assurer le succès. Le directeur de l'école, quant à lui, voit les classes d'immersion comme faisant partie intégrante de l'école.

Le fait que Davidson soit l'école située le plus au sud de la ville ne semble pas être un inconvénient majeur. La Commission Scolaire subventionne le transport des enfants qui habitent à plus d'un mille et demi de l'école. Mais, selon George Bevan, le transport en autobus s'avère impossible, la ville n'ayant aucun véhicule supplémentaire à mettre à la disposition de la commission scolaire. Le transport devra donc s'effectuer en voitures particulières. Les enfants qui le désirent pourront dîner à l'école où une surveillance sera organisée.

Pendant la période de questions, les parents ont exprimé leur inquiétude en ce qui a trait aux effets négatifs possibles du programme sur leurs enfants, spécialement dans le cas où pour une raison de déménagement ou autre l'enfant devrait être retiré du programme après un an ou deux. A cela, George Bevan répond, que l'enfant aura sûrement à s'ajuster, mais qu'il en est de même pour tout changement. Selon le Dr. Petherbrige, qui s'occupe de la formation des professeurs à l'université de Lethbridge, les parents doivent être conscients du fait que leurs enfants seront un peu plus faibles en anglais durant les deux ou trois premières années, mais que rendus en 5 ou 6ième année, ces faiblesses disparaîtront. Il est donc préférable de laisser l'enfant dans le programme, à moins de circonstances exceptionnelles.

Aux parents qui se sont demandé ce qui se passerait si le nombre d'inscriptions dépassait la capacité d'une seule classe, M. Bevan n'a pas de réponse immédiate: La Commission Scolaire devra alors se pencher sur la question et prendre une décision.

Même s'il leur reste encore quelques inquiétudes au sujet d'un programme d'immersion, les parents ont donné assez d'appui pour que la Commission Scolaire aille de l'avant avec ce projet.

"Les enfants qui suivent un programme d'immersion totale obtiennent de meilleures notes en anglais" -James Cummins

Le Dr. James Cummins de l' "Ontario Institute for Studies in Education"

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, un enfant qui suit un programme d'immersion ne montre aucune lacune en anglais. En fait, c'est l'inverse. Cet enfant obtient même de meilleures notes en anglais que ses camarades qui suivent tous leurs cours dans cette langue.

C'est le consensus auquel sont arrivés deux spécialistes en éducation bilingue, le Dr Sharon Lapkin et le Dr James Cummins lors d'un Séminaire sur l'Education Bilingue à Edmonton les 27 et 28 avril derniers.

C'est l'une des questions que se pósent souvent les parents et qui a fait l'objet de maintes études, ont noté ces deux experts de l'Ontario Institute for Studies in Education qui étaient les deux conférenciers à cette rencontre organisée par le châpitre albertain du groupe "Canadian Parents for French" en collaboration avec les conseils scolaires d'Edmonton. Près de deux cent parents, professeurs et administrateurs ont participé à quatre ateliers sur l'allemand, le français, le cree et l'ukrainien.

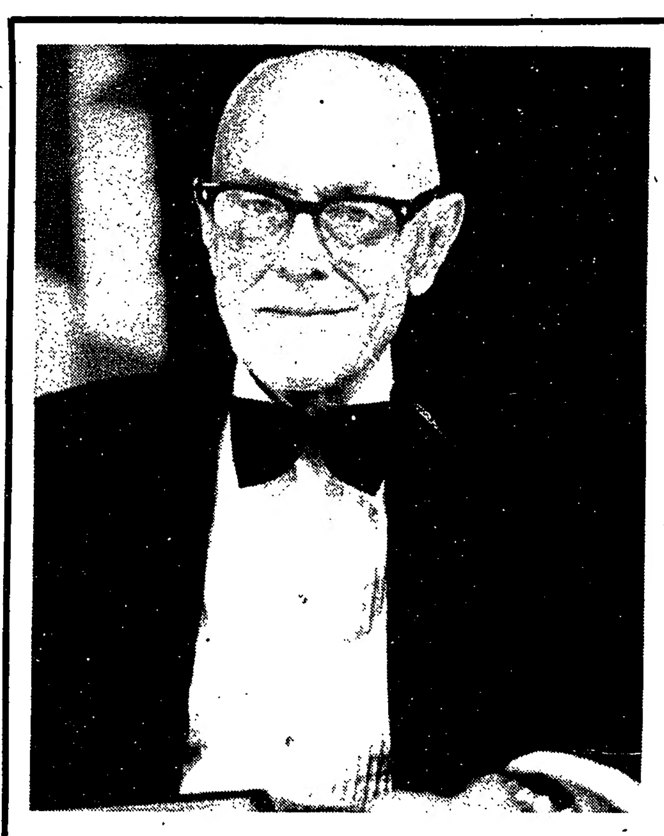
"Toutes les études effectuées au Canada sont conclusives. L'immersion française totale en bas âge ne comporte aucun effet négatif pour l'enfant".

"Il reste que l'enfant peut accuser un certain retard pour ce qui est de son anglais au cours des deux premières années" a toutefois admis Dr Lapkin. Mais elle s'est empressée de faire remarquer que cela est dû au fait que les deux premières années sont complètement en français et que d'ici la quatrième année, toute trace de retard disparaît.

Une fois arrivé en cinquième année, a renchéri le Dr James Cummins, non seulement l'enfant rattrape ses camarades anglophones mais il excelle en anglais.

Mais , l'enfant ne risque-t-il pas d'accuser d'avoir de lacunes dans les matières mêmes qui sont enseignées dans l'autre langue?

Non, si l'on croit ces deux spécialistes qui se sont appliqués à répéter qu'aucune étude faite à date corrobore cette inquiétude qui est sans fondement.



M. Henri Bourgeois, membre honoraire de l'Association des Enseignants de l'Alberta

Henri Bourgouin devient membre honoraire de l'Association des enseignants de l'Alberta

M. Henri Bourgoin, qui a enseingé pendant plus de trente-huit ans et a rédigé l'histoire de Bonnyville a été nommé membre honoraire des Enseignants de l'Alberta.

En 1963, il prenait sa retraite après trente-huit années d'enseignement dont deux à l'institut Français de Point-aux-Trembles, deux autres en tant que spécialiste du français à l'Ecole Secondaire de Montréal et le reste en Alberta. Au cours des vingt années pendant lesquelles il a enseigné à Bonnyville, il a compté les quatre filles du lieutenant gouverneur Ralph Steinhauer parmi ses élèves.

Monsieur Bourgoin a aussi rédigé une série de vingt-sept articles sur l'histoire de Bonnyville. Il est maintenant en train de traduire en anglais ces articles qui ont été publiés dans le FRANCO. Il est marié et père de deux enfants, professeurs tous les deux.

Actualités

Nouveau restaurant au Centre Nault

par Louis Leclair



Mme Louise St-Martin reçoit un groupe de parents et amis intimes au nouveau restaurant dans le Centre Nault.

LEGAL

LEGAL - Il y a déjà quelque temps, le restaurant du Centre Nault à Legal ouvrait ses portes au public. Mme Louise St-Martin est à gérance et embauche quatre dames de Legal pour nous servir: Antoinette Larose, Pauline Fortier, Marie Pelletier et Agnès Letourneau. Le restaurant vise à la flexibilité; Mme St-Martin cherche avant tout à répondre aux besoins des gens. Elle cherche à accomoder les sorties en famille au courant de la semaine ainsi que de 16 heures à 20 heures tous les dimanches. Elle est sensibilisée aux gens de gros appétit et sert les soupes et les tartes qu'elle fait elle-même ainsi qu'un spécial à prix réduit tous les midi.

Pour ceux qui le désirent, elle peut servir du vin ou de la bière avec les repas. Le restaurant peut accomoder des groupes de 25 personnes et moins.

Si le restaurant fait bonne affaire depuis son ouverture, c'est que Louise s'était méritée une bonne réputation lorsqu'elle était au restaurant du coin. Elle se dit prête à nous accueillir mais cette fois au Centre Nault. Même les plus exigeants ne seront pas déçus.

Politicofolie à Bonnyville

"Le Canada est la perle du monde" -Eugène Whelan

par Henri Lemire



A qui l'honneur? Bernard Chartrand, Victor John et le ministre d'Agriculture l'honorable Eugène Whelan.

BONNYVILLE

BONNYVILLE — Dieu merci pour les campagnes électorales, autrement on ne verrait peut-être jamais les politiciens. Et surtout cette année, avec des élections provinciales et fédérale: on a de la visite tel qu'on en voit rarement. Tous ces candidats, ces partis politiques, ces affiches sont assez pour mêler le grand public, exception faite pour une poignée de gens bien pris de "politicofolie".

Heureusement que certains visages sont familiers, grâce à cette merveille qu'est la télévision. Un des politiciens les plus reconnaissable est bien le ministre de l'Agriculture, l'honorable Eugène Whelan.

UN DISCOURS DES PLUS PARTISANS

Environ 75 bons libéraux se sont rendus à la salle de la Légion pour serrer la main de M. Whelan, pour trinquer, souper et applaudir un discours des plus partisans.

Le ministre Whelan était accompagné de Chuck Knight le candidat libéral pour la circonscription d'Athabasca.

Plus tôt dans l'après-midi, M. Whelan s'était rendu à l'Auction Mart pour rencontrer des fermiers "sur le plancher des vaches".

M. Whelan est ministre de l'Agriculture depuis 1972 et il disait que l'agriculture au Canada n'a jamais été aussi forte qu'elle l'a été depuis les sept dernières années.

Il est député au Parlement depuis 1962 représentant la circonscription d'Essex en Ontario.

"Je peux vous assurer que la carte est rouge dans le sud de l'Ontario" disait M. Whelan avec confiance.

Il attaqua les conservateurs et plus particulièrement Joe Clark et Sinclair Stevens, le critique économique au sujet de l'avenir économique du Canada.

Il posa des questions auxquelles il connaissait trop bien les réponses. Pourquoi les avions sont-ils remplis de passagers? Pourquoi les immigrants veulent-ils déménager au Canada et par la suite faire venir leurs parents et amis? Pourquoi est-ce que les gros financiers tiennent à investir au Canada? Pourquoi est-ce que le taux d'inflation est-il plus élevé aux Etats-Unis que chez-nous?

LE CANADA: LA PERLE DU MONDE

"Le Canada est la perle du monde" disait le ministre en parlant de la force économique, la paix et la liberté. "Il n'existe aucun pays au monde qui a le futur et la capacité que nous avons."

"Le Canada est à la veille d'un boom économique du genre que ce pays n'a jamais connu par le passé", remarqua M. Whelan.

Au niveau de la circonscription d'Athabasca, les organisateurs libéraux sont très sûrs de remporter la victoire contre le député conservateur, le Dr. Paul Yewchuk.

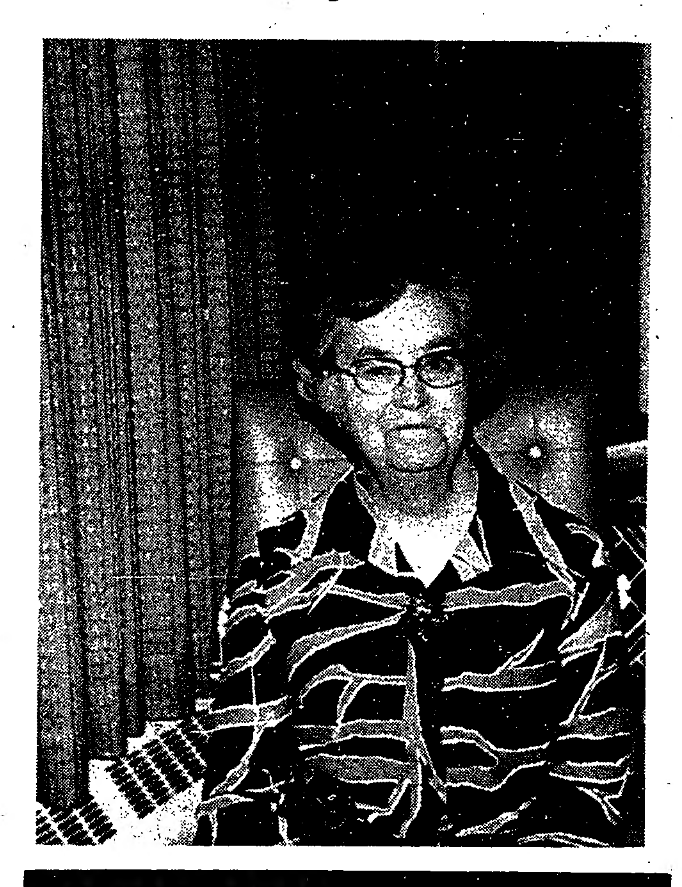
Ils mettent en relief l'envergure de leur candidat Chuck Knight qui siège au conseil municipal de Fort McMurray depuis 1971 à titre de conseiller et de maire.

Ils déplorent le fait que le membre du parlement actuel, Paul Yewchuk, a déménagé sa famille et sa clinique médicale à Ottawa.

Notons qu'en 1974, le candidat conservateur a reçu 10,264 votes contre 5,269 votes ou 27.6 o/o du vote populaire pour le candidat libéral.

Actualités

Honneur à notre jubilaire



EDMONTON

Les Soeurs de Saint-Croix, en la belle fête de Pâques, se sont réunies pour célébrer le Jubilé d'Or de profession religieuse de Soeur Yvonne Germaine Brien, la deuxième recrue de l'Ouest à Sainte-Croix. Ce rassemblement était rehaussé par la présence de Son Excellence Monseigneur Joseph McNeil, archevêque d'Edmonton, et de Soeur Graziella Lalande, c.s.c., adjointe à la supérieure générale.

Les fêtes débutaient à la chapelle de la Maison Provinciale par une Eucharistie célébrée par Son Excellence. Les religieuses de la province, la parenté et quelques amis de la jubilaire et des religieuses Filles de Jésus participaient à cette rencontre. Dans son homélie, Son Excellence a fait ressortir l'esprit de foi qui fut caractéristique de la vie de Soeur Yvonne durant les cinquante années vécues à Sainte-Croix.

Après la messe, la fête se continuait en un succulent repas. Les chants et les mots de circonstance étaient à l'honneur. Vers les huit heures, c'était le rendez-vous au gymnase où les messages de félicitations à l'égard de la jubilaire, reçus de plusieurs personnages éminents, étaient communiqués.C'étaient aussi chants, saynète, film "Rivière la Paix" et diapositives avec chants appropriés qui agrémentaient le programme de cette veillée.

Soeur Yvonne Germaine Brien est né à St-Lin, le 22 juin 1907. Elle a fait ses études à Falher et au pensionnat des Filles de Jésus à Morinville. Entrée au postulat de Saint-Laurent, P.Q. le 2 août 1927, elle faisait profession à Sainte-Croix le 2 août 1929. Pendant trente-quatre années, Soeur Yvonne s'est dévouée à l'enseignement dans les écoles de Grande-Prairie, Girouxville, Falher, Donnelly, St-Lina, Lafond, Lamoureux et Chauvin. Elle fut principale pendant dix-sept années, dans l'une ou l'autre de ces écoles; fut supérieure à Chauvin pendant trois ans. Depuis dix-sept ans, elle remplit la tâche de réceptionniste-téléphoniste à la Maison Provinciale d'Edmonton. En tout cela, on peut surtout signaler que Soeur Yvonne fut, pendant cinquante ans, femme de Dieu et fille d'Eglise.

Avec elle, remercions le Seigneur des grâces reçues durant ces années dans la vigne du Seigneur!

Dernier spectacle de danse folklorique de l'année

par Henri Lemire



Légers comme des Papillons

BONNYVILLE

BONNYVILLE — La danse folklorique s'est une affaire de famille surtout le dimanche du dernier spectacle de l'année.

Les trois groupes de danseurs, "les Sauterelles", "les Papillons" et "les Vol-au-Vent" ont dansé, chanté, récité et joué devant une salle bien remplie de mères et pères, frères et soeurs, grand-parents et amis. Tous s'étiraient le cou pour mieux voir les petits pas rythmiques de leur préféré.

Les danseurs ont reçu des certificats de mérite pour leur travail . La directrice des Sauterelles et des Papillons Clémence Lemire, et le directeur des Vol-au-Vent, Hubert Landry de Saint-Paul, ont reçu des cadeaux de remerciement de la partdes jeunes et du comité de parents.

Les Vol-au-Vent, danseuses de gigue, ont aussi participé au spectacle annuel des Blés d'Or à Saint-Paul dernièrement.



Les petits charmants, les Sauterelles.

DECES

Une pionnière de Saint-Paul n'est plus

MADAME MARTHA MAILLOUX

A Saint-Paul, le 26 avril 1979, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme Martha Mailloux. Elle laisse dans le deuil deux fils: Maurice de Saint-Paul et Léonard d'Edmonton; trois filles: Mme Martha Belliveau de Saint-Paul, Mme Pauline Bédard d'Edmonton, Mme Henri (Cécile) Bielech de Saint-Paul , vingt petits-enfants et trois arrières-petits-enfants ainsi qu'un frère et quatre soeurs, tous à Saint-Jean Québec.

Les funérailles ont eu lieu le 28 avril à Saint-Paul.

Culture

Des francophones à 'ALBERTA SHOWCASE'

"Ce n'est pas la première fois que nous accueillons des groupes francophones.." -Jim Robertshaw

par Silvie Pollard-Kientzel

Cinq groupes d'artistes francophones ont participé à "Alberta Showcase 79"

Bien qu'ils n'aient pas décroché des contrats, ils ont tout de même reçu des engagements verbaux et des propositions intéressantes de certains agents de tournées. Le but majeur de cette foire culturelle annuelle est de permettre aux artistes de calibre professionnel de faire des contacts directs avec les agents de promotion.

Pour la première fois, la Commission Culturelle de l'Alberta était l'un des organisateurs.



La compétition

Cette année, cinq groupes d'artistes francophones ont participé à "Alberta Showcase".

Organisée par le Ministère de la Culture de l'Alberta en collaboration avec le Conseil des arts du Canada, cette grande foire culturelle qui s'est tenue à Edmonton du 26 au 29 avril, a permis cette année à plus de 200 artistes de calibre professionnel de l'Alberta et d'ailleurs de se rencontrer, de prendre des contacts directs et de signer sur place des contrats de tournées avec des agents de promotion provenant d'un peu partout du Canada.

En plus des artistes francophones, près d'une vingtaine de délégués des différents comités culturels francophones de la province ont participé à un atelier d'ORGANISATION DE TOURNEES dans le cadre de cette rencontre annuelle.

Pour la première fois, la Commission Culturelle de l'Association Canadienne Française de l'Alberta était un des groupes organisateurs.

En ce qui a trait à cette toute première participation de cette Commission, le coordonnateur, M. Jean-Claude Lajoie a précisé l'objectif était en fait tout autre: "il s'agit de commencer par afficher une présence, de se rendre visible auprès des anglophones d'une part, et surtout, de développer une relation avec le gouvernement provincial.

C'est à cela tout d'abord que nous travaillons pour cette première année, et je dois dire, que nous espérons pouvoir nous référer de plus en plus auprès de ce gouvernement provincial et moins auprès du fédéral."

Y sont-ils parvenus? en tout cas, à en croire les fous-rires et les exclamations nombreuses qui faisaient dévier tous les regards, il doit sans aucun doute être possible d'affirmer qu'au cours du banquet de samedi soir "Alberta Showcase" dans la salle de bal du Chateau Lacombe, les quelques tables envahies par les francophones ont bel et bien attiré l'attention.

Oui, les francophones ont été remarqués et appréciés. C'est en tout cas l'avis de bien des anglophones, qui se sont évertués à placer les deux ou trois mots de français qu'ils affectionnent secrètement, et aussi celui des francophones tout heureux de pouvoir converser sur un même sujet, avec des personnes de culture différente. "Quand je suis ici et que quelqu'un m'accoste parce que je suis francophone, et essaie quelques phrases en français, même si elle est un peu de travers, les mots y sont lancés avec un si gentil sourire, et ça me donne un petit velours au coeur. On est vraiment bien gentil avec nous, et tous les efforts des anglophones pour nous parler dans notre propre langue, nous fait sentir qu'on est quelqu'un, et maintenant, on est un peu fier d'être là", a laisser entendre madame Agathe St-Pierre, vice-présidente de la Commission Culturelle.

UN REGROUPEMENT EN TROIS SECTEURS REGIONAUX

Cependant, bien que francophones comme anglophones aient cherché à se connaître, à se mêler les uns aux autres, les ateliers ont été séparés. Et c'est dans la salle "Athabasca" de l'Hôtel Plaza, que l'atelier du groupe francophone s'est déroulé.

Cet atelier "d'Organisation de Spectacles" consiste surtout en des échanges. On discute, on soulève des problèmes éventuels, on y répond le mieux possible, on cherche à mieux servir les jeunes artistes, et ..."on ressort les bras chargés de papiers! " a ajouté Agathe St-Pierre.

—Information sur les programmes offerts par les gouvernements fédéral et provincial.

— Information technique

— La planification régionale, exposée par M. Jean-Claude Lajoie, coordonnateur de la Commission Culturelle de l'ACFA: "en se regroupant en secteurs régionaux, à savoir le nord-est, le nord-ouest, le centre et le sud, nous pourrions offrir aux artistes une promotion plus efficace et plus économique. Cela nous permettrait entre autre de vendre des séries d'abonnements sur un plus grand rayon."

Proposition qui suscita l'enthousiasme des participants qui s'empressèrent de noter d'autres avantages. La vente des tickets d'abonnements donnera la possibilité d'une plus grande sélection. Il sera aussi très facile d'insérer à l'éventail de choix d'une tournée des artistes en herbes moins connus en plus des têtes d'affiches. De plus les organisateurs pourront décider eux-mêmes de l'horaire des spectacles au lieu de devoir dépendre des artistes et des dates de leurs engagements. Ce manque de contrôle a parfois créé des conflits d'horaire où représentation d'un artiste a coïncidé avec une partie locale de hockey. Ceci avec les conséquences qu'on peut bien imaginer. Enfin, un tel regroupement géographique garantira une meilleure gérance des fonds de promotion qui seront disponibles avant et non après les engagements.

UNE FORTE DELEGATION FRANCOPHONE

La troupe très populaire de danses folkloriques, "LES BLES D'OR" de Saint-Paul, la troupe de théâtre pour enfants "LA BOITE A POPICOS", l'orchestre "TYMPAN" représentaient l'Alberta. Un "QUINTETE A VENT" du Québec et Denis Losier, chansonnier du Nouveau-Brunswick se sont joints à cette forte délégation francophone.

Soulignant que cette forte participation francophone était un des objectifs de la Commission Culturelle, la présidente, Mme Ginette Gagné-Koch a fait remarquer "que le cocktail précédant le banquet était offert par cette Commission et attestait de leurs efforts de s'intégrer de



"La Boîte à Popicos"



Tympan: de gauche à droite: Mlle. Sabina Gureshi, M. Pierre Paul Bugeaud, M. Maurice Aubin.

façon active dans "Alberta Showcase".

Dans son esprit, ce qui est important à "Alberta Showcase", c'est de promouvoir des artistes et leur talent "Les francophones d'Alberta, il a expliqué, sont des Albertains; et ont tous les droits du monde à participer à de telles rencontres. S'ils n'étaient pas là jusqu'à présent, ce n'est pas parce que la porte leur était fermée, mais tout bonnement parce que, pour une raison ou pour une autre, l'information ne leur était pas parvenue de façon concrète. A dire vrai, ce qui fait le grand changement de cette année, ce n'est pas tant la promotion des jeunes artistes francophones que la participation de la Commission Culturelle de l'ACFA dans le cadre de l'organisation de "l'Alberta Showcase". La preuve en est que ce n'est pas la première fois que nous accueillons des groupes francophones; en 1976 et 1977, nous avons pu applaudir "Gerry et Ziz", du Manitoba, dans leur spectacle bilingue. Et puis nous avons



aussi des groupes ukrainiens... Pour nous, ce n'est pas la langue qui compte, c'est l'art. Et en ce qui concerne plus spécifiquement les francophones, qu'ils se prononcent en français, en anglais ou même qu'ils se servent du bilinguisme comme moyen d'expression, l'exubérance du style français ne change pas ni ne s'efface. Mais bien que je reconnaisse que la Commission Culturelle de l'Association Canadienne Française de l'Alberta fait un excellent travail, et que d'entendre un peu de français au sein de "l'Alberta Showcase" donne une atmosphère fort agréable, bien que je reconnaisse aussi que cela donne un aspect plus large à la rencontre et que c'est bien là l'un de nos buts, je répète que "It's no big deal", car ce n'est que juste que la francophonie albertaine soit chez elle, responsable et participante à part entière dans le cadre d'un regroupement qui s'appelle, ne l'oublions pas, "Alberta Showcase". C'est sans problème, et si c'est important, cela ne peut-être que parce que c'est avant tout, logique. Et c'est dans ce sens que je dis: " It's no big deal! " ".

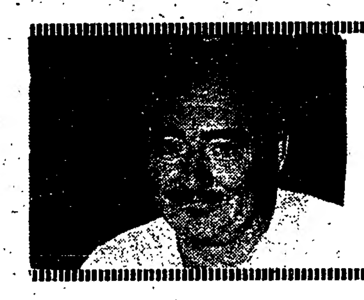
AUCUN CONTRAT MAIS....

Les artistes d'expression française ont donc, comme tous les autres, eu 20 minutes chacun pour présenter un aperçu de leur spectacle au public d' "Alberta Showcase".

Bien qu'aucun des groupes francophones n'ait signé de contrat, il y a eu de fermes engagements verbaux. Ainsi, on a proposé à "La Boîte à Popicos" une tournée dans les écoles en Saskatchewan; mais il n'y a rien de définitif, tout dépendra des dates qui leur sera offertes. Avec leur spectacle-bilingue "Tympan" a également attiré l'attention. Ils pourraient faire une tournée jusqu'à Lethbridge. Des agents anglophones leur ont aussi proposé de participer au Festival Blackfalds Bluegrass. Mais là encore, il n'y a rien de certain, les personnes intéressées désirant entendre les bandes magnétiques de leur spectacle, avant de prendre une décision définitive.

En conclusion, une note intéressante, apparemment, la "mangeaille" aurait un rôle important dans la promotion de jeunes artistes. C'est du moins là l'avis de Françoise Brigliadori qui déclara durant l'atelier de vendredi après-midi: "Il ne faut surtout pas oublier que les journalistes ne viennent que s'il y a à boire et à manger."

Benoit Ditskipense



Benoit Pariseau

Les idées contenues dans cette chronique sont les idées personnelles de M. Benoit Pariseau et non celles de la direction du journal.

"L'uniforme procure à ceux qui le revêtent l'illusion de tenir un rôle dans la tragédie qui boulverse le monde...."

Henri Amouroux
Les beaux jours des collabos

La 30ième cabane! Un succès???

Pourquoi les gens ne s'adressent-ils pas aux responsables quand vient le temps de critiquer? Suite à la 30ième Cabane à Sucre, j'ai reçu quatre appels téléphoniques de personnes qui avaient des commentaires et surtout des critiques à formuler au sujet de la Cabane. Je suis en train de penser de devenir le brasseur de m.... attiré de la francophonie. Quoiqu'il en soit, j'aimerais résumer les commentaires et les remarques qui m'ont été adressés.

Qu'il soit dit tout de suite que les personnes à qui j'ai parlé, n'avaient que des éloges à formuler à l'endroit des organisateurs. Le comité organisateur de la Cabane n'épargne rien pour que la fête soit une réussite, et ce à tous les points de vue.

Voilà donc quelques commentaires recueillis suite à la 30ième Cabane à Sucre. Ces commentaires sont publiés dans le but d'améliorer si possible la 31ième Cabane.

Pour certain., le prix d'entrée serait trop élevé. Il semble qu'on aimerait payer moins à la porte, et payer pour la tire. "C'est un point de vue". On a aussi mentionné l'absence totale de mets "Québécois"! Je sais fort bien que ce n'est pas chose facile, et qu'on serait peut-être bien avisé de faire appel à des professionnels de l'alimentation. Ces derniers pourraient servir des mets québécois à ceux qui en désirent. On pourrait quand même servir les "hot dogs" "burgers" et "pizza" à la nouvelle génération. Une gentille dame qui aime la danse m'a fait remarquer, que la musique ne convenait pasaux gens d'âge moyen. Les "Teeny Boppers" (13 à 16 ans) semblent avoir été les seuls ou a peu près à en profiter.

Mais, le grand problème cette année au dire de mes interlocuteurs, L'ALBERTA LIQUOR CONTROL BOARD. Parait-il que la régie était rigide cette année. Entièrement inadéquate pour un rassemblement d'une telle envergure. 500 places pour 2,000 personnes qui ont soif; le fait de ne pas pouvoir visiter la chambre des toilettes sans risquer de perdre sa place, etc...etc... C'est un problème qu'il faudra solutionner avant la prochaine Cabane. Pour ma part, j'ai hâte de voir la fête des Allemands en Octobre! Peut-on dire que la 30 ième Cabane à Sucre a été un succès. Bien sûr! ! A l'origine, la Cabane à Sucre était un rassemblement culturel, mais avec les années, c'est devenu tout simplement un rassemblement amical et matériel, et, il faudrait peut-être penser dans les années à venir, à changer de locaux. La 31ième Cabane, pourrait-elle avoir lieu chez un agriculteur, sur une ferme à l'extérieur de la ville, et en plein air. Levate Oculos! ! !

Le Franco..... fardeau financier

LE FRANCO n'est pas encore rentable, c'est du moins ce qui est ressorti du rapport présenté samedi dernier par le Comité chargé de la publication de notre mini-hebdo. Un déficit de $95,000.00 est prévu pour l'année qui s'amorce. Il y aura certainement des changements à apporter. Il faudra trouver un moyen pour "couvrir" la province à meilleur marché. Y aurait-il en Alberta un journaliste compétant qui aimerait courir et couvrir tous les évènements importants: Il y en a sûrement un, il faut le trouver, c'est tout.

La Yougoslavie victime de tremblements de terre

La Croix Rouge Canadienne a fait don d'une somme de $200,000.00 aux sinistrés de la Yougoslavie. Plus près de chez nous, il y a les victimes des inondations du Manitoba, et de la Saskatchewan. Et bientôt, nous albertains aurons huit milliards de dollars dans le patrimoine. L'intérêt de 10 millions de ce montant global serait d'une grande utilité aux sinistrés à travers le monde. Je dis cela, parce qu'on ne semble pas vouloir dépenser cet argent pour aider les pauvres chez nous.

Selon Roy Farran

L'ancien ministre dans le gouvernement Lougheed devenu éditorialiste semble être au courant de l'assimilation rapide des francophones de l'Alberta, et, ne se gêne pas pour nous dire, qu'il est mal pour les Franco-albertains d'être intimidé au sujet du français au point de ne pas vouloir préserver la langue française, et, la culture à nos enfants. Il y a des anglophones qui voient plus clair qu'on le pense.

La sagesse ne nourrit pas son homme; par contre, elle lui apprend à tromper son appétit.

La grande sagesse que l'on découvre dans le vieillard n'est pas autre chose qu'une inclination têtue de tout son être vers la paix. Il a renoncé au désir d'être utile, à la vive démangeaison qui, plus jeune, le dévorait de vouloir du bien à tout le monde et le rendait si malfaisant.

Albert Brie LE DEVOIR

Le plus grand don

"J'ai essayé pendant longtemps de trouver les solutions à toutes les questions par l'exercise de mon cerveau. Je devenais de plus en plus confus. Puis récemment j'ai fait l'expérience de la foi. Ca c'est sûrement le plus grand don qui existe! Depuis tout fait du sens, et je sais quelle direction doit prendre ma vie."

C'était un homme heureux qui me partagea ces réflexions. Il avait fait l'expérience d'une ouverture confiante au Seigneur par le don de la foi. Par le fait même il avait cessé de porter sur ses faibles épaules les grands combats pour la vie, pour son épanouissement, et pour son bonheur. Il pouvait piger à même les ressources infinies de Dieu lui-même. Il avait accès à la Source même de toute vie et de tout bonheur.

Notre plus grande tentation c'est de tout faire seul, surtout lorsqu'on est jeune. On passe par un stage d'euphorie à la découverte de ses propres talents et de ses possibilités et réalisations intellectuelles et professionnelles. On s'imagine contrôler son destin, son avenir. Puis arrivent les problèmes, les conflits, les déceptions. C'est le découragement.

Mais on n'est pas pour se laisser avoir. On renouvelle d'ardeur, on se durcit la "couenne", on travaille plus fort. Tout cela pour se creuser davantage dans la confusion et le marasme. Se sortir de son trou devient de plus en plus difficile. Ce qui peut nous échapper longtemps c'est que lorsqu'on est par terre et qu'on ne peut se relever seul, on n'a qu'à demander du secours: il y a toujours quelqu'un pour aider. Ce n'est pas si compliqué comme solution, mais lorsqu'on s'est habitué à tout faire pour soi, demander de l'aide est une démarche radicale.



JACQUES JOHNSON O.M.I.

Pourtant, avoir recours à d'autres était une démarche fort simple et naturelle lorsque nous étions enfants. Papa et maman étaient toujours là pour nous aider, nous encourager, nous donner de bons avis. On a pu survivre longtemps parce qu'ils étaient là, et si on a grandi et qu'on a souvent été heureux dans sa jeunesse c'était parce qu'on avait accès à ses parents.

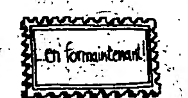
Puis quand on est devenu grand on s'est imaginé qu'on n'avait plus besoin d'aide, qu'on pouvait s'arranger seul, bâtir sa vie sans les autres. Une soif d'indépendance prit possession de nous qui nous fit conclure que nous avions en nous toutes les ressources nécessaire pour faire face à n'importe quelle éventualité. Un peu d'orgueil aidant nous voilà coupé des autres et de Dieu.

Puis un jour de cafard, on se dit qu'on en a marre, que ça ne peut continuer ainsi. Dans un moment de grâce on retrouve son coeur d'enfant et on crie au secours. Et dans l'instant même on est sauvé! La porte verouillée de notre coeur s'ouvre large, et c'est une véritable avalanche de grâces et de bénédictions qui nous tombe dessus. Le Seigneur, qui depuis toujours se tenait patiemment à notre porte, pénètre enfin dans notre coeur, y apportant paix, joie, sagesse, amour et force. Nous ne sommes plus seuls: nous sommes entrés en communion avec le Fils de Dieu, avec son Peuple.

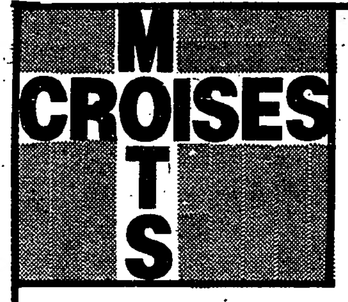
Après avoir abandonné toutes nos prétentions et richesses (intellectuelles et autres) nous avons accès à la source de toutes vraies richesses.

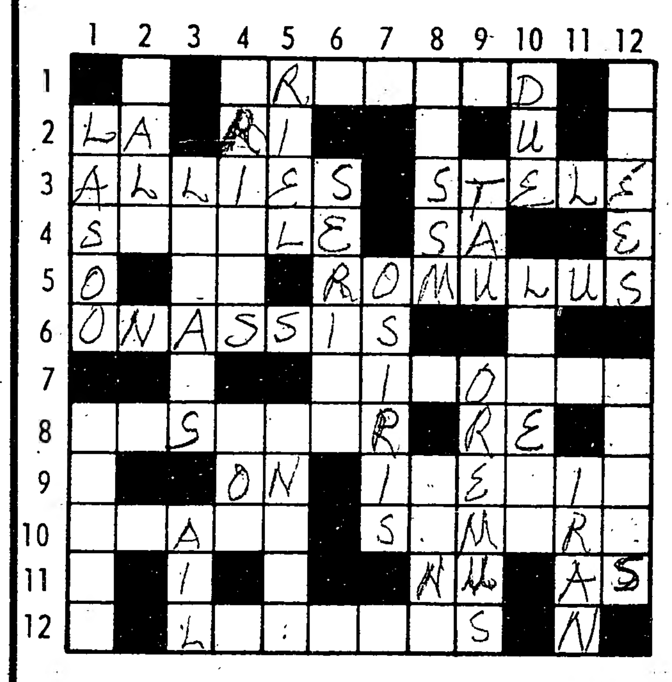
Un conseil que jadis je recevais d'un prêtre: tout remettre dans les mains de Dieu, sa vie, ses projets, ses espoirs, ses peines et ses joies. Ce fut un avis sage qui continue de m'apporter beaucoup de paix.

Le Seigneur a eu un conseil semblable à donner: "Venez à moi, vous tous qui peinez et ployez sous le fardeau, et moi je vous soulagerai. Chargez-vous de mon joug et mettez-vous à mon école, car je suis doux et humble de coeur, et vous trouverez soulagement pour vos âmes. Oui, mon joug est aisé et mon fardeau léger." (Mt 11, 28-24)



La bonne forme c'est au moins à tous les deux jours.





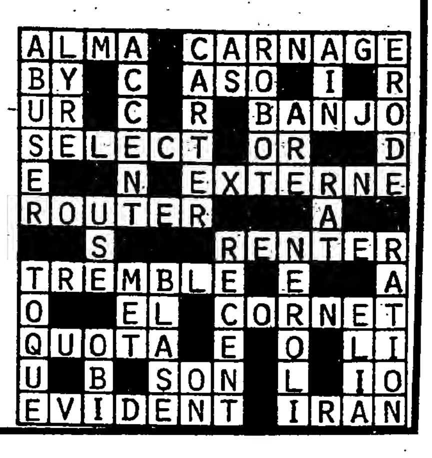
HORIZONTALEMENT

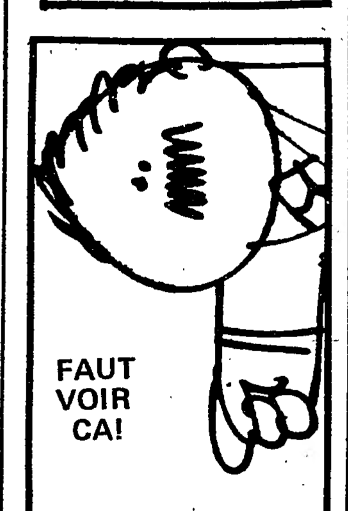
1 Voleur
2 Note de musique - D'un verbe gai
3 Unis par un pacte - Mesure de bois
4 Fixe - Fleuve de France
5 Mère d'Antée - Frère de Remus
6 Magnat Grec, époux de Mme. Kennedy
7 Ile dans le golfe du Bengale
8 Partie d'un siège - Note de musique
9 Pron. indéf. - Plante ornementale
10 Courtier - Anc. port sur la Volga
11 Dévêtu - Carte à jouer
12 Dieu égyptien

VERTICALEMENT

1 Corde des cow-boys - Egout
2 Orge qui sert à faire la bière
3 Epaves flottantes - Légumineuse
4 Restes - A lui
5 Chef métis manitobain - Loto du mois
6 L'une des protéines du sang
7 Epoux d'Isis et père d'Horus
8 Etat de l'Inde - Monnaie roumaine
9 Lettre grecque - Prière
10 Payable - Prière pour les morts
11 La Perse
12 Inventées - Dictateur argentin









Association canadienne-française de l'Alberta

Etre membre de l'ACFA c'est une nécessité pour tout Franco-albertain déterminé à le rester

"La vitalité du fait français est liée à la santé de l'économie"

par ALFRED ROULEAU

La stratégie de la lutte des Canadiens Français doit changer. Il ne s'agit plus de savoir si nous allons survivre, mais si, en tant que francophones, nous allons pouvoir nous affirmer et nous épanouir.

Voilà l'essentiel des propos que M. Alfred Rouleau président de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins, a tenu devant l'Association canadienne-française de l'Alberta. M. Rouleau avait été invité à prononcer quelques mots à l'occasion du ralliement annuel de la francophonie de l'Alberta qui avait lieu à Edmonton, le 17 février dernier.

L'HEURE DE LA VERITE

Rappelant que le choc cataliseur du 15 novembre 1976 a sonné pour le Canada l'heure de la vérité, M. Rouleau affirme que, comme francophones, nous vivons une époque exaltante de notre histoire, et ce, malgré les difficultés. Il est temps d'exiger des politiciens, tant au niveau provincial que fédéral, des réponses claires, précises et engageantes, a-t-il dit. Les francophones du Canada ont des questions à poser à tout le pays et la conjoncture n'a jamais été aussi propice pour faire entendre notre voix et prendre la mesure de toutes les parties impliquées. C'est maintenant qu'on doit mettre fin à tout le verbiage et la démagogie qui se fait sur le dos des francophones hors Québec.

M. Rouleau va jusqu'à se demander "si, dans le cadre des discussions constitutionnelles, la logique et surtout le sérieux des politiciens qui étalent et prêchent leurs convictions et leurs croyances en un Canada biculturel d'un océan à l'autre, ne commandent pas d'envisager la convocation éventuelle d'une session de la conférence constitutionnelle, exclusivement consacrée à la question des minorités françaises hors Québec".

Il demeure cependant que, s'il incombe aux gouvernants de donner des réponses claires et pratiques à ces problèmes, les francophones eux-mêmes doivent continuer à affirmer leur volonté de survivre en tant que groupe. Dans cette optique, la coopération est appelée à jouer un rôle actif et décisif. Des réalisations comme Francalta et un plan de sécurité familiale introduit par l'A.V.D., sont autant d'expressions de la même détermination des communautés françaises du Canada de s'épanouir et d'aménager leur développement économique, social, et culturel selon leur génie particulier et leurs propres aspirations, a affirmé M. Rouleau.

LE QUEBEC: FOYER PRINCIPAL

Une condition importante demeure pourtant à la base de l'affirmation et de l'épanouissement de la présence française au Canada. Selon M. Rouleau, il faut en effet "un Québec culturellement et politiquement fort, comme foyer principal de la francophonie canadienne pour faire échec et contrepoids à l'actuel déséquilibre culturel et linguistique qui rend difficiles sinon périlleuses les conditions d'existence, de survie et d'épanouissement du fait français au Canada". Pour lui, cette condition n'a rien d'incompatible avec les aspirations légitimes des diverses communautés francophones hors Québec.

Mais, pour jouer ce rôle, le Québec doit avoir des assises et des structures économiques plus fortes, sinon il faudra admettre que le Canada auquel on demande aux Québécois et aux francophones de croire n'a jamais été créé et ne pourra jamais être créé.

C'est en tout cas l'interprétation que le MCPD fait de la situation actuelle du Canada et M. Rouleau s'est réjoui que la Commission Pépin-Robarts la reprenne à son compte, du moins en partie.

BESOIN DE DYNAMISME

"Toutes proportions gradées, a-t-il dit, à l'échelle plus locale ou régionale, ce rapport entre la vitalité du fait français au Québec et la santé de l'économie s'applique à toute communauté canadienne-française. L'affirmation et l'épanouissement du fait français dans votre communauté dépendront du dynamisme que vous continuerez à investir dans certaines initiatives, plus particulièrement économiques et financières, pour le soutenir et l'épauler.

C'est à ce niveau qu'intervient la formule coopérative, non pas en rêvant de fonder une république coopérative francophone au pied des Rocheuses, mais, sans exclure l'entreprise privée évidemment, avec l'espoir légitime de prendre en main la partie contrôlable de l'activité économique francophone et ouvrir un débouché à l'expression concrète de la solidarité entre Franco-albertains"

Joyeux anniversaire de naissance aux membres suivants:

MARDI, LE 8 MAI

Mme Michelle ANDRE, Bowden
Mme Louise AUSTIN, Calgary
Paul CLOUTIER, Legal
Bernard FORTIN, St-Isidore
Roger GARAND, Falher
Marcel GOUDREAU Beaumont
Mlle Lise MAILHOT, Lethbridge
Mme Marie MATHIEU, Edmonton
Laurent RICHARD, St-Paul
Victor RIOPEL, Picardville

MERCREDI, LE 9 MAI

Mme Eliane BOUGIE, Bonnyville
Léon Paul BOUGIE, Bonnyville
Mme Cora CHABOT, Spirit River
Mme Lucie CHARRON, Ralston
Maurice CHAUVET, Mallaig
Mme Lucie COUTURE, Mynarski Park
Jean-Charles FORTIN, Fort Saskatchewan
Ubald GOURDINE, Calgary
Karl JOHANSSON, Leduc
Mme Maria LAFOND, Bonnyville
Mme Raymonde MENARD, Lac La Biche
Mme Jeanne MERCIER, Guy
Claude MICHAUD, Fort Kent
Paul MOLGAT, Lacombe
M. l'abbé Rosaire MORIN, St-Prosper de Beauce
Sr Ellen O'NEILL, s.c.e., Edmonton
Gérard PEDNEAULT, Falher
Germain SASSEVILLE, Jean Côté

JEUDI, LE 10 MAI

Mme Madeleine AYOTTE, Edmonton
Gaston BERUBE, Red Deer
Réal COTE, Fox Creek
Mme Emilienne CLOUTIER, McLennan
Marcel DOUCET, St-Albert
Emilien DUPUIS, Edmonton
Cyril John GICQUEL, Nanaimo
Roger LAMBERT, Guy
Robert LAVOIE, St-Isidore
Mlle Henriette LIRETTE, Edmonton
Armand POMERLEAU, Morinville
M. l'abbé Jean-Claude ROUSSEAU, Brésil
Jean-Louis SCHEIRE, Medley

VENDREDI, LE 11 MAI

Mme Denise BLANCHETTE, Edmonton
Mme Madeleine FAUCHER, St-Paul
Mme Louis GAUCHER, Bonnyville
Raymond LAFLAMME, Falher
Mme Jeanne LAMBERT, Falher
Thomas LAMONTAGNE, St-Paul
Jean-Pierre LETOURNEAU, Legal
Yves LEVASSEUR, Fort Kent
Richard MAGNAN, Edmonton
Mlle Denise PELLETIER, Bonnyville
Arthur PILON, Edmonton

SAMEDI, LE 12 MAI

Clément AUBIN, Falher
Mme Diane BENOIT, Calgary
Mme Paulette CLOUTIER, Grande Prairie
Mme Adèle DALLAIRE, St-Paul
Mme Georgiana HOWELLS, Calgary
Gilbert LEMIRE, Worsley
Mlle Sheila PRATT, Medicine Hat
Georges SIMARD, Jean Côté

DIMANCHE, LE 13 MAI

Hubert BOUTEN, Red Deer
Mme Suzanne BRUNEAU, Falher
Lucien FORTIER, Nampa
Ronald LAFRANCE, Edmonton
Gilbert MACKELL, Girouxville
Mme Jeannine NOEL, Falher
Philippe NORMAND, Bonnyville
Clarence RICHARD, St-Paul
Mme Corinne SULLIVAN, Rimouski

LUNDI, LE 14 MAI

Mme Diane BOUCHER, Beaumont
Mme Rose BROCHU, Morinville
Mme Carmen BUTLER, Red Deer
Denis CHARTRAND, Mallaig
Didier GAMACHE, St-Paul
Mme Suzanne LACHANCE, Donnelly
Mlle Gertrude LAVOIE, Edmonton
Jean MARTIN, Therrien
Gérard NAULT, Edmonton
Mme Céline PROULX, Legal
Mlle Lise SEVIGNY, Edmonton
Lucien SMEJDA, Edmonton
Mme Elisabeth VIALA, Red Deer

Membership et information 429-7611 10008 109 rue Edmonton ALBERTA T5J 1M5

LE FRANÇAIS: ÇA VA?



PIERRE MONOD

Etre prêt à ≠ être près

Ah! l'emploi des prépositions n'est pas plus facile en français qu'en anglais. Faut-il dire "de" ou "à", "pour" ou "par"? Ainsi, j'ai entendu: "Si tu veux, je suis prêt de venir pour vous aider." "Etre prêt de..."? Non, mais "être prêt à..." c'est-à-dire "préparé à..." à ne pas confondre avec "être près de..." qui indique la proximité. Il est possible qu'il y ait là confusion entre les deux termes et que la personne qui a parlé ait voulu dire qu'elle était sur le point de venir; dans ce cas, il aurait fallu qu'elle dise: "Je suis prêt à venir." Ensuite, elle devait ajouter: "...(prêt à venir) vous aider."La préposition "pour" ne doit pas être employée ici; on dira: "Je ferai tout pour vous aider", "Nous irons voir Henri pour lui tenir compagnie" mais en revanche: "Je viendrai (pour) vous voir" ou "Il courra (pour) les embrasser". —

Quant à la phrase suivante, je l'ai lue dans un circulaire venant d'un organisme fédéral bilingue: "...il (un catalogue) pourra vous apporter intérêt et j'espère qu'il vous sera utile à rendre votre travail plus imagé. A l'occasion, si cela vous adonne, j'aimerais..." Tous les mots utilisés dans cet extrait sont du vrai français mais ils sont mal placés ou mal employés. Voyons un peu, par quoi remplaceriez-vous: "...il pourra vous apporter intérêt..."? Inutile de se compliquer la vie en utilisant "apporter intérêt" qui n'existe par alors que "intéresser" est à notre disposition; ensuite, que pourrait-on mettre à la place de : "j'espère qu'il vous sera utile à rendre votre travail plus imagé."? Prenons d'abord "votre travail plus imagé"; sans doute voulait-on dire: "votre travail plus facile grâce à l'image". Il est fort possible qu'il faille même reconstruire toute la phrase en disant: "... j'espère qu'il vous sera utile en rendant votre travail plus facile grâce à l'image." Quant à "si cela vous adonne", il vaudrait mieux employer: "quand cela vous conviendra...". En fin de compte, notre extrait se lira ainsi: "... il pourra vous intéresser et j'espère qu'il vous sera utile en rendant votre travail plus facile grâce à l'image. A l'occasion, quand cela vous conviendra, j'aimerais..."

Toujours les prépositions "à" et "de": "Pierre aime se lever à bonne heure". Ce n'est pas juste; il faut dire: "Pierre aime se lever de bonne heure". Il est vrai que certaines de ces expressions sont si courantes qu'il est bien difficile d'en prévoir la disparition. Voulez-vous un autre exemple? : " A date, je n'ai pas rempli ma déclaration d'impôts". On devrait employer: "... jusqu'à aujourd'hui, je n'ai pas... ou "... jusqu'à présent, je n'ai pas..."

Il y a quelques jours, quelqu'un s'étonnait de l'exactitude de la forme: "Il appert que.." qu'il croyait fausse, il s'agit là d'un verbe très ancien "apparoir" dont seule la 3ème personne singulier du présent existe encore; ainsi "Il appert que vous refusez de me croire" signifie: "il est évident que vous refusez..." et il n'y a pas de raison pour ne pas l'employer.

Profitant de ces beaux jours de printemps, nous allons nettoyer notre jardin: "Elle l'a mis au jardin d'enfance". Non, chère Madame, il y a une légère erreur, c'est d'un "jardin d'enfants" qu'il s'agit; ce terme vient de l'allemand "Kinder — enfant" "Garten — jardin". C'est en Allemagne que ces établissements d'éducation pour les tous petits ont commencé; c'est donc bien d'"un jardin pour les enfants" qu'on veut parler et non d'un jardin pour l'enfance.

Quelqu'un vous demande s'il doit envoyer sa formule d'inscription, ne lui répondez pas: "Mais, malez vot'application!" "Malez" vient, bien sûr, tout droit de l'anglais "to mail". Quant à l'application, c'est "une formule ou une feuille d'inscription" qu'il faut employer.

Passons maintenant à autre chose: Voyons un ou deux mots qui, en franchissant l'Océan, ont perdu une syllabe ou en ont gagné une: "Ce garçon a froid, il ferait mieux de s'abrier." alors que le verbe juste est "s'abriter". "Le jardinier a pris sa berouette pour transporter de la terre."; il fallait dire "une brouette". Vous le saviez, sans doute? C'est pittoresque mais il faut tout de même savoir la forme juste.

Nous avons tous entendu ces pessimistes qui vous cornent dans les oreilles que notre langue est en voix de disparition, qu'elle se pourrit et ne sera bientôt qu'une relique qu'on regardera avec curiosité. Par contre, je me suis laissé dire qu'au Québec, on faisait un effort pour le mieux parler, le mieux écrire; je veux le croire mais, à écouter certains ministres du Premier Lévêque, je me demande qui a besoin de leçons de français: si ce sont les anglophones ou les francophones! Personnellement, je voudrais que d'abord ces derniers sachent leur langue et l'apprécient. Combien en connaissez-vous de ces "faux frères" qui ne parlent plus français qu'en famille comme si c'était une maladie honteuse que de s'exprimer en public en français. Où est leur amour-propre? Et que dire de ceux qui ne veulent répandre que la langue souvent boîteuse de leur région? En connaissez-vous qui disent: "Je n'ai pas besoin d'apprendre ni le français de France, ni celui du Québec. Je suis albertain, je parle comme mes parents: l'albertain." Parler le français de l'Alberta, c'est aussi se préparer à mourir avec lui car le sort de toute langue régionale, c'est de rester sans force, sans rayonnement; ou pire, c'est d'être absorbée, détruite. Pour vivre et s'épanouir, une langue doit être forte, pure et acceptée de tous. Habiter dans la plus belle des provinces, parler la plus belle langue, cela ne suffit pas, il faut en prendre soin, les défendre pour qu'elles demeurent saines et belles.

Difficultés: français/ anglais

TEST 27

1. You could have said it before
2. He might be right
3. He gave up his plans
4. He passed his exams
5. He does not play cards
6. She does not play the piano
7. He had a good time last night
8. She opened her eyes
9. He is the one who said it
10. She behaved as a foreigner
11. He is two years older than I
12. He is about sixty years old
13. He has nothing in his hand
14. He doesn't see her anywhere
15. Why are you so ashamed?
16. While you are about it
17. With her new hat in her hand
18. Were they to meet you today?
19. What colour are the walls?
20. When I had seen them, I left

SCORE————POUR/CENT

TEST 27

1. Vous auriez pu le dire plus tôt, avant.

2. Il peut 9

2. Il peut (pourrait) avoir raison — il se peut qu'il ait raison.
3. Il a renoncé à ses projets, il a abandonné ses projets.
4. Il a réussi ses examens — il a été reçu à ses examens.
5. Il ne joue pas aux cartes.
6. Elle ne joue pas du piano.
7. Il s'est bien amusé hier soir — il a eu beaucoup de plaisir...
8. Elle a ouvert les yeux.
9. C'est lui qui l'a dit, qui a dit cela.
10. Quel âge a-t-elle ? quel est son âge? quel âge lui donnez-vous?
11. Il a deux de plus que moi — il est plus âgé que moi de deux ans — il est mon aîné de deux ans.
12. Il a environ, à peu près, soixante ans — il a une soixantaine d'années.
13. Il n'a rien dans la main, à la main.
14. Il ne la voit nulle part.
15. Pourquoi avez-vous si honte? êtes-vous si honteux?
16. Pendant que vous y êtes, pendant que vous êtes en train de.
17. Son chapeau neuf à la main.
18. Devaient-ils vous rencontrer aujourd'hui? Etaient-ils supposés vous...
19. De quelle couleur sont les murs? Quelle est la couleur des murs?
20. Quand je les eus vus, lorsque je les ai eu vus, je partis, je suis parti; les ayant vus, je...; après les avoir vus je...

Alimentation

Pot pourri 1 et les autres

Maintenant que vous connaissez les aliments protidiques, j'aimerais vous parler de leurs utilisations multiples et vous démontrer comment il est facile d'obtenir l'apport quotidien requis, et à un coût raisonnable. Comme il y a beaucoup à dire à ce sujet, je me limiterai à la viande pour cette semaine.

Commençons par le commencement, soit l'achat de la viande. Comme une grande partie de notre budget alimentaire est consacrée à l'achat des aliments protidiques, des choix judicieux nous permettent de rester dans les limites de notre budget. Il est important de connaître les diverses coupes de viande, ainsi que les modes de cuisson appropriées. Il faut aussi savoir reconnaître les achats avantageux.

Recherchez le nom courant de la coupe de viande sur l'étiquette et apprenez à reconnaître la partie de l'animal dont elle provient. Vous aurez ainsi une idée de la tendreté et de la méthode de cuisson à utiliser. Les coupes de côtes et de longe, sont tendres et doivent être cuites à chaleur sèche (rôties, sautées ou grillées). Les coupes de l'épaule ou de la palette sont moins tendres et doivent être cuites à chaleur humide pour les attendrir (rôties à couvert, braisées ou mijotées).

Le boeuf haché est vendu selon sa teneur en gras. On utilise souvent le boeuf haché régulier pour confectionner les rouelles et boulettes de viande, car le mélange de gras et de maigre les rends juteuses et tendres. Le boeuf haché plus maigre se prête mieux à la préparation des pains de viande et des mêts en casserole (où le gras ne peut être enlevé) et convient mieux aux personnes soumises à une diète à faible teneur en matières grasses.

Voici d'autres moyens d'économiser pour la viande:

— Comparer différentes coupes de viande selon le prix par portion plutôt que le prix à la livre, car le gras, les os et le cartilage réduisent le nombre de portions.

— Profiter des spéciaux pour acheter plus de viande que nécessaire et congeler le surplus.

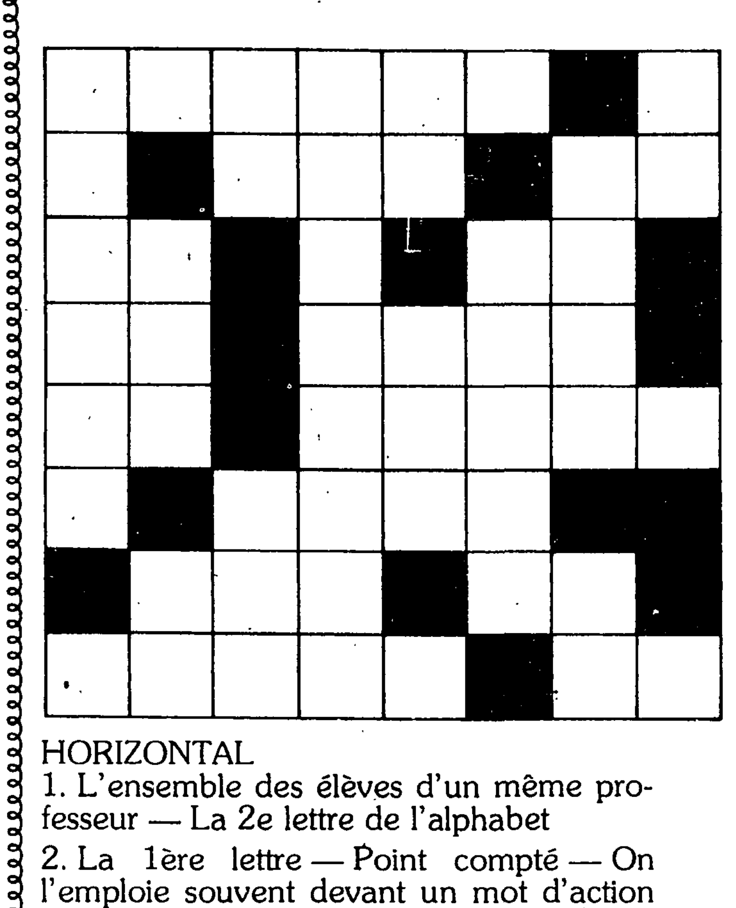
— Servir les abats, comme le foie, les rognons et la langue, souvent meilleur marché que les autres viandes; les foies de boeuf et de porc coûtent moins cher que le foie de veau et ont pratiquement la même valeur nutritive.

— Acheter la charcuterie comme le saucisson de Bolongne ou le liverwurst en vrac (ou tranche au comptoir de charcuterie), car elle est en général moins chère que si elle est coupée et pré-emballée.

— Pour les réceptions, vous pouvez confectionner des plats délicieux avec des coupes de viandes économiques comme du boeuf bourguignon, du boeuf stroganof ou des cari.

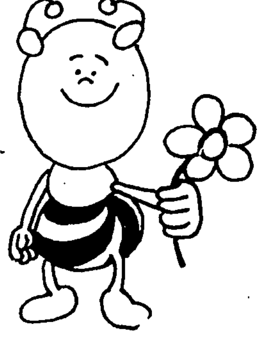
Finalement, il faut se rappeler que les produits frais doivent être réfrigérés pour éviter leur détérioration et la croissance d'organisme qui causent des empoisonnements alimentaires; et si vous avez l'intention de les congeler, faites-le sans délai. Lors de la cuisson il est bon de se souvenir que les températures élevées durcissent les protéines et altèrent la texture et la saveur; les températures excessives ou une cuisson trop longue causent des pertes importantes d'éléments nutritifs.

Par Huguette Cloutier.



HORIZONTAL
1. L'ensemble des élèves d'un même professeur — La 2e lettre de l'alphabet
2. La 1ère lettre — Point compté — On l'emploie souvent devant un mot d'action
3. Petit cube marqué de points qu'on utilise dans plusieurs jeux — La dernière lettre de compter — Remplace cela
4. Deuxième syllabe de Noël — On le paye quand on fait un achat
5. Déterminant — Orne le cadeau
6. Je suis la lettre finale de sou — Je suis fabriqué par les abeilles
7. Partie du corps — Je suis, tu . . .
8. Elles sont écrites dans ton bulletin — Le premier chiffre

VERTICAL
1. On l'offre pour faire plaisir — Je termine le mot bien
2. Je suis 2 fois dans le mot fille — Choisi entre plusieurs — Note de la gamme
3. Les 2 premières lettres — Tu en cherches présentement
4. On ne s'y attend pas
5. Abréviation de saint — Chemin de ville — Tu me vois souvent à la fin des mots pluriels
6. Tu m'ajoutes au féminin — Il faut viser la . . .
7. Ajouta au prix régulier — Ce mot tu l'as . . . (savoir)
8. Du mot d'action: boire — Deux lettres jumelles



Surprise!

On a organisé une fête et c'est moi qui m'occupe du cadeau . . .

Pour me préparer, je dois remplir cette grille.

Heureusement, c'est facile, il suffit de suivre les consignes:

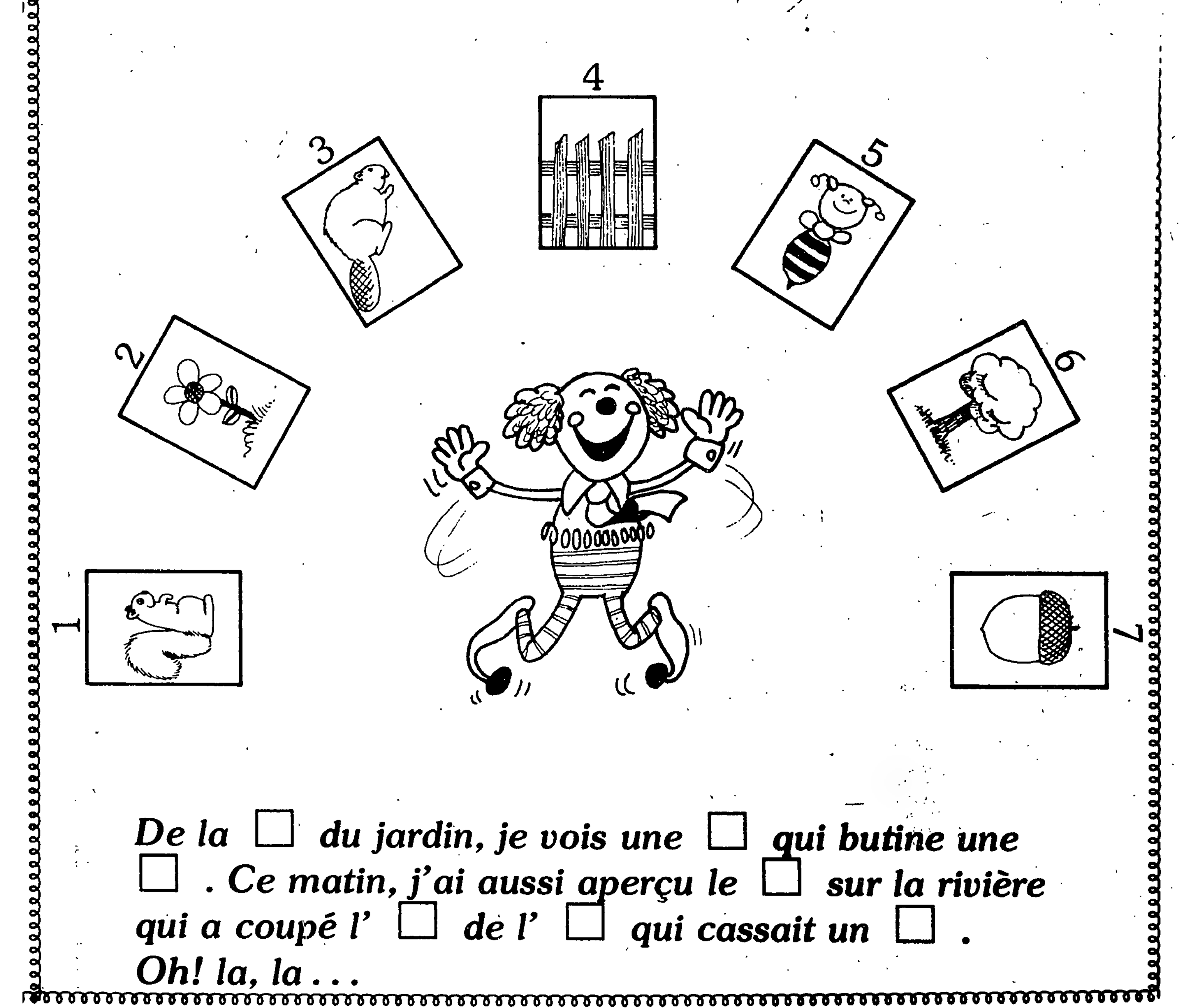
— lire attentivement la question;
— compter les lettres de sa réponse;
— l'inscrire au bon endroit.

LE FRANCO remercie la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins. Ces dessins sont tirés de l'album "Je cherche, je coopère, j'apprends" qui a été réalisé par la Direction des Communications de cette Fédération, à l'attention des jeunes de niveau primaire (6 — 7— 8 ans).

je cherche je coopère j'apprends

Ne mêlez pas les cartes.

Ce drôle de lutin a mêlé les cartes! Aide-moi à tout replacer en mettant le numéro de la carte à la bonne place dans le texte.



De la ☐ du jardin, je vois une ☐ qui butine une ☐ . Ce matin, j'ai aussi aperçu le ☐ sur la rivière qui a coupé l' ☐ de l' ☐ qui cassait un ☐ .
Oh! la, la . . .

COMMANDITE PAR L'ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'ALBERTA

Quel rôle la coopération peut jouer dans le développement de la communauté francophone de l'Alberta ?

Par ALFRED ROULEAU

Président du Mouvement des Caisses Populaires Desjardins, M. Rouleau explique dans ce discours prononcé lors du grand congrès annuel de l'Association Canadienne Française de l'Alberta "ROND—POINT 79", les choix difficiles qui s'imposent à l'ensemble de la communauté francophone.

Il souligne le fait que "l'affirmation et l'épanouissement du fait français dépendront du dynamisme investi dans certaines initiatives, économiques et financières.

Comme francophones, nous vivons une époque difficile, peut-être; mais, tout compte fait, exaltante de l'histoire du Canada-français . Que ce soit au Québec ou dans les autres provinces, l'ensemble de la communauté francophone est en pleine effervescence , en état d'alerte même. Elle s'interroge perplexe, sur son avenir, et sur la place que les francophones peuvent effectivement et concrètement occuper dans ce pays, fondé en principe, sur l'égalité et la coexistence dynamique de deux cultures.

Les choix sont difficiles, mais il est urgent de les faire. Le choc catalyseur du 15 novembre 1976 a peut-être en ce sens provoqué une certaine accélération de l'histoire sonnant plus tôt que prévue l'heure de la vérité et peut-être également celle du début de la fin des illusions. La sincérité de nos compatriotes anglophones à l'égard du fait français et leur attachement réel à la poursuite de l'expérience canadienne n'auront jamais été mis aussi rudement à l'épreuve.

En effet, malgré une certaine ouverture intellectuelle et une meilleure sensibilisation au fait français au cours des dernières années, découlant d'ailleurs de la pression et des revendications incessantes des francophones. Le Canada ne s'est pas avéré historiquement et est encore loin d'être une société égalitaire sur le plan linguistique contrairement à l'esprit et aux promesses de 1867. Il faudrait nuancer les situations respectices d'une province à une autre, bien sûr. Mais fondamentalement, aucune des minorités francophones hors Québec ne jouit des mêmes avantages, d'autant de privilèges et de générosité que la puissante minorité anglo-québécoise concentrée dans la région de Montréal.

Il est inutile de ressasser ici les révélations tout à fait effarantes des "Héritiers de Lord Durham" pour nous en convaincre. Elles soulignent avec une acuité sans précédent l'urgence pour les Canadiens-français de poser les bonnes et les vraies questions à ceux qui disent croire encore au Canada et d'exiger d'eux tant au niveau provincial que fédéral, des réponses claires, précises et engageantes pour mettre fin à tout le verbiage et à toute la démagogie qui se fait sur le dos des communautés francophones hors Québec: — celles-ci ont-elles un avenir dans toutes les provinces anglaises où dans certaines d'entre elles, et à quelles conditions?

Quelles sont les responsabilités des provinces et du gouvernement du Canada dans le maintien, la protection et le développement des communautés francophones hors Québec? Comment le gouvernement du Québec perçoit-il son rôle dans le développement des communautés francophones hors Québec, même dans l'optique de la souveraineté-association? Quelle est la position des partis d'opposition fédéraux et provinciaux sur la question des minorités francophones hors Québec? Ce canada théoriquement biculturel a-t-il une chance de devenir un jour réalité ou est-il condamné à demeurer un mythe? Doit-on avoir une politique globale de développement des communautés francophones hors Québec ou faut-il concentrer les efforts seulement du côté de celles qui ont une chance d'épanouissement?

Ce sont entre mille autres, des questions de cette nature que les francophones hors Québec doivent accepter réalistiquement de se poser d'abord à elles-mêmes, ensuite à leurs propres gouvernements provinciaux, et au gouvernement fédéral. Il faudra les poser enfin au gouvernement du Québec, partie prenante principale, mais non unique au débat sur l'avenir de la francophonie canadienne.

Une conjoncture propice

La conjoncture en 1979 n'aura jamais été aussi propice et opportune pour faire entendre la voix des minorités francophones et prendre la mesure de toutes les parties impliquées: — élections fédérales au printemps prochain et intensification de la campagne préférendaire au Québec. — La fédération des francophones hors Québec a annoncé la publication prochaine de ses positions dans le débat constitutionnel. Cette initiative contribuera à combler un vide important dans ce dossier en y versant le point de vue des minorités francophones hors Québec directement et non pas par ministres et premiers ministres interposés. Ce dossier devra être porté à l'attention de tous les gouvernements fédéral et provinciaux. Je vais personnellement jusqu'à me demander si dans le cadre des discussions constitutionnelles, la logique et surtout le sérieux des politiciens qui étalent et prêchent leurs convictions et leurs croyances en un Canada biculturel d'un océan à l'autre, ne commandent pas d'envisager la convocation éventuelle d'une session de la conférence constitutionnelle, exclusivement consacrée à la question des minorités françaises hors Québec.

On a l'impression qu'à toutes fins pratiques, celles-ci ont été laissées pour compte dans le débat. Bien sûr, on parle beaucoup des droits linguistiques des minorités qui sont au coeur de la seule controverse très sérieuse, soulevée publiquement, à notre connaissance, par le rapport Pépin-Robarts.

Mais on a tort de réduire la situation des minorités francophones hors Québec à une simple question d'insertion de droits linguistiques dans la constitution. Constitution protectrice ou non, on ne réglera pas grand chose si on ne vous fournit pas des moyens pour assurer vous-mêmes votre propre vitalité, si on ne vous aide pas à vous développer et à vous épanouir.

Pour quelle raison l'ensemble de la question des minorités francophones hors Québec ne pourrait pas faire partie de la "seconde liste" de questions qui devront être abordées éventuellement à la reprise de la conférence constitutionnelle? Je me pose la question.

Je voudrais profiter de ce bref séjour parmi vous pour rendre un hommage tout spécial à toute la génération de pionniers et d'ouvriers de la première heure qui ont eu à assumer la lourde et délicate responsabilité d'aménager et de gérer la survivance des valeurs françaises dans ce coin du Canada, malgré la faiblesse des ressources dont ils pouvaient disposer et à l'encontre d'un environnement socio-culturel, sinon hostile, du moins naturellement assimilateur par le double effet de la loi des grands nombres et de la puissance économique. A tous ces hommes et à toutes ces femmes bénévoles et employés permanents des institutions motrices de la francophonie albertaine, clercs et laïcs, je voudrais exprimer toute la fierté que je ressens de partager avec eux des fibres psycho-culturelles aussi tenaces.

Le mouvement des caisses populaires Desjardins et plus particulièrement l'Assurance-vie Desjardins dont j'ai été le directeur général, puis président, pendant vingt-trois ans, a misé sur la combativité franco-albertaine. Il ne s'est pas trompé, à en juger par le bilan des réalisations économiques et financières des Franco-albertains.

L'optique et partant la stratégie de la lutte des Canadiens-français, surtout à la faveur de la conjoncture prévalant actuellement sur l'échiquier canadien, doit changer et change effectivement d'aiguillage, voire même d'ambition. Il ne s'agit plus de savoir si nous allons survivre, mais si dans ce pays officiellement biculturel, nous allons pouvoir, comme francophones, vivre normalement, c'est-à-dire nous affirmer et nous épanouir.

Des expressions de solidarité coopérative aussi vivante et aussi dynamique que Francalta, la vitalité du plan de sécurité familiale introduit par l'assurance-vie Desjardins resteront une inspiration pour l'ensemble du mouvement coopératif et pour la communauté franco-albertaine.

Ces réalisations sont autant d'expressions particulières et distinctes certes, mais complémentaires de la même volonté, de la même détermination de la communauté française du Canada, non plus de survivre héroïquement en se tenant sur la défensive pour revendiquer et protéger des droits, mais de s'épanouir et d'aménager le développement économique, social et culturel des Canadiens-français, selon leur génie particulier et leurs propres aspirations, dans le respect bien compris des droits des autres évidemment.

Cette affirmation et cet épanouissement de la présence française au Canada dépendent, au-delà des formules et des slogans, selon moi, d'une condition. Sans être la seule, elle est toutefois impérieuse: — un Québec culturellement et politiquement fort, comme foyer principal de la francophonie canadienne pour faire échec et contre-poids à l'actuel déséquilibre culturel et linguistique qui rend difficiles sinon périlleuses les conditions d'existence, de survie et d'épanouissement du fait français au Canada. Cette condition n'a rien d'incompatible avec le développement des communautés francophones hors Québec, ni avec la reconnaissance de leur droit à cette vie normale à laquelle elles ont toujours aspiré.

COMMANDITE PAR L'ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'ALBERTA

Loin d'opposer les intérêts culturels et politiques du Québec à ceux des minorités francophones hors Québec et vice-versa, je me demande si, dans la recherche de nouvelles formules de partage de responsabilités, dans le cadre du réaménagement du fédéralisme canadien, le Québec, en accord avec le fédéral et les provinces à majorité anglophone, ne pourrait pas avoir un rôle plus important dans l'application d'une politique globale à l'égard des minorités francophones hors Québec. Mais pour jouer ce rôle auprès des communautés francophones hors Québec et pour maintenir et développer au Québec, principal port d'ancrage de la francophonie canadienne, une culture française dynamique, le Québec doit avoir des assises et des structures économiques plus fortes, sinon il faudra admettre que le Canada auquel on demande aux Québécois et aux francophones de croire, et auquel ils ont paradoxalement et naïvement cru pendant plus d'un siècle... n'a jamais été créé et ne pourra jamais être créé.

C'est en tout cas l'interprétation que, dans un mémoire présenté par le mouvement des caisses populaires Desjardins au cabinet fédéral, le 8 décembre 1977, sur "l'économie et les disparités régionales", nous avons faite du sous-développement relatif du Québec par rapport à l'Ontario. Cette interprétation a été reprise d'ailleurs par la Commission Pépin-Robarts quant à "la perte sociale et culturelle que doit subir tout citoyen francophone forcé de déménager vers des régions anglophones pour améliorer sa condition économique."

Fondamentalement, tout le chapitre 6 du rapport de la Commission traitant de l'unité et la santé de l'économie, rejoint l'interprétation du mouvement des caisses populaires Desjardins exposée dans ce mémoire. Je ne voudrais pas donner ici l'impression que j'appuie sans réserve ce rapport dans toutes ses parties et dans toute sa globalité. Mais il ne m'apparaît pas moins un document remarquable que les minorités francophones hors Québec auraient tort de jeter à la poubelle uniquement à cause de sa proposition de laisser aux provinces le soin de disposer du sort des minorités francophones hors Québec. On me permettra de réserver mon jugement, dans l'attente de la publication prochaine du point de vue de la fédération des francophones hors Québec sur la question constitutionnelle. J'espère d'ailleurs que les réactions structurées et bien étayées à cette proposition contribueront à resituer la question des minorités francophones dans une autre dynamique constitutionnelle et à relancer le débat sur le rapport Pépin-Robarts que le monde des politiciens est en train d'enterrer de la plus belle façon.

Dans son mémoire à la commission Pépin-Robarts, présenté en janvier 1978, le Conseil de la Coopération du Québec disait justement: "Qu'un Canada uni et formé de deux peuples égaux, tel que les tenants du fédéralisme semblent le désirer, ne sera pas d'abord le fait de tacticiens, de stratèges, de politiciens. Un pays n'est jamais autre chose qu'une histoire d'amour, de compréhension mutuelle et d'acceptation de défis collectifs. Le Québec s'est bâti ainsi, il n'en sera pas différemment pour le Canada... Si un pays est avant tout une histoire de respect , d'amour et de compréhension, il s'agit donc de faire en sorte que de telles conditions puissent se réaliser. A notre avis, une telle initiative pourrait être prise par les provinces canadiennes, qui sont à l'origine de la confédération..."

A la lumière des cinq ou six questions que j'ai soulevées tout à l'heure il me semblerait donc naïf de croire que d'une part les gouvernements provinciaux n'auront rien à voir dans le développement des communautés francophones hors Québec et que d'autre part, l'inscription des droits linguistiques dans la constitution suffira à elle seule à réoxygéner les minorités francophones hors Québec!

Toutes proportions gardées, à l'échelle plus locale ou régionale, ce rapport entre la vitalité du fait français au Québec et la santé de l'économie québécoise, s'applique également à toute communauté canadienne française d'une certaine taille. Somme toute, l'affirmation et l'épanouissement du fait français dans votre communauté dépendront du dynamisme que vous continuerez à investir dans certaines initiatives, plus particulièrement économiques et financières, pour le soutenir et l'épauler.

C'est à ce niveau qu'intervient la formule coopérative, non pas en rêvant de fonder une république coopérative francophone aux pieds des Rocheuses, mais, sans exclure l'entreprise privée évidemment, avec l'espoir légitime de prendre en main la partie contrôlable de l'activité économique francophone et ouvrir un débouché à l'expression concrète de la solidarité entre franco-albertains.

Mais au fait, qu'est-ce donc que la coopération? Comment s'est-elle inscrite dans le développement de la société québécoise:

Quel rôle la coopération peut jouer dans le développement de la communauté francophone de l'Alberta?

C'est à la lumière de ma perception de la notion de développement et à partir de la distinction très importante à faire entre "développement" et "croissance" que je tenterai de répondre à ces quelques interrogations.

Développement et croissance

Appliquée en référence à une communauté, la notion de développement m'apparaît être un processus par lequel celle-ci s'efforce d'organiser et d'assurer d'abord pour elle-même et pour ses ressortissants, avec leur participation, leur mieux-être économique , politique, social et culturel, voire même spirituel, à partir des ressources non seulement physiques, mais surtout humaines dont elle est nantie, en fonction et dans le respect des aspirations individuelles et collectives légitimes.

Ainsi, à la différence du concept de croissance économique qui renvoie, comme vous le savez, à des critères purement quantitatifs d'accroissement de production, de capacité de production et d'efficacité, la notion de développement d'un milieu, propose une vision plus globale, axée sur l'homme, dans toutes ses dimensions, de tout l'homme et de tous les hommes, nous répétait le fondateur du mouvement d'économie et humanisme, le Père Joseph Lebret. Elle inclut, en plus des changements d'ordre quantitatif caractérisant la croissance, des transformations d'ordre qualitatif, social, institutionnel, etc. "C'est un processus de valorisation humaine des personnes et des sociétés qui, à travers l'amélioration des conditions matérielles d'existence, permet un épanouissement de l'être individuel et collectif." En ce sens, ce sont: " Les peuples et les populations qui poursuivent leur développement". Pour moi donc, le développement ne saurait être autre chose que l'humanisation et la démocratisation de la croissance dans une société ou une communauté qui veut se construire sur un modèle de développement démocratique.

C'est du moins dans cette optique que le monde coopératif envisage et souhaite l'aménagement et le développement de la société de demain

En raison des contraintes et contingences de l'environnement culturel et capitaliste nord-américain et albertain que l'on connaît, il est difficile, selon moi, d'envisager la coopération comme la seule alternative qui s'offre au franco-albertain soucieux de s'impliquer plus directement dans les rouages de la vie économique et d'exercer une certaine influence sur le contenu économique, social et culturel de son milieu, pour essayer d'asseoir le fait français sur des bases économiques au moins partiellement contrôlées par des francophones.

A côtés et en plus de cette dimension démocratique, la formule coopérative offre une perspective et une alternative de développement d'une société ou d'une communauté basée essentiellement sur la solidarité des membres: se tenir économiquement ensemble pour mieux s'affirmer et rayonner sur d'autres plans. Ce mot ne saurait trouver meilleur terrain d'application qu'au Canada Français.

La coopération: sa signification

Basée sur la volonté des individus de s'organiser, de bâtir des centres de décisions économiques qu'ils contrôlent, de se prendre en charge dans l'entraide et la solidarité, la coopération porte en soi les valeurs de démocratisation de la vie économique au triple plan de la participation à la propriété, de la participation au pouvoir et de la participation aux résultats. Ses perspectives fondamentales renvoient à une vision démocratique du développement et, dans les faits, à une certaine vision du développement des Canadiens-français et à une forme à la fois privée et collective d'expression de leur solidarité. A bien des égards, avant la structuration d'un réseau d'entreprises publiques au Québec, mises sur pied au cours des années 60 dans l'effervescence de la révolution tranquille, le secteur coopératif était le seul ou les Québécois avaient réussi à imprimer à l'économie québécoise la marque de leur propre génie, envers et contre les contingences économiques, politiques, idéologiques et culturelles de la société nord-américaine environnante.

Le seul secteur, à part des entreprises publiques et de rares cas exceptionnels d'entreprise privée, où le management et l'entrepreneurship francophones ont pu donner leur pleine mesure, sans se trouver dans l'impasse historique et permanente des Canadiens-français ayant toujours eu à choisir entre la marginalisation par rapport à la société nord-américaine ou l'intégration à cette société, mais au prix de leur culture, de leur langue et de leur survie en tant que collectivité. A partir et à la lumière des compilations encore partielles et incomplètes, il est vrai, effectuées par le conseil canadien de la coopération, il n'est certainement pas excessif d'identifier l'économie du Canada français à une économie essentiellement coopérative.

Incidemment, cette conception coopérative du développement du Québec et du Canada français, rejoint intégralement l'essence même de la vision et de l'action concrète d'Alphonse Desjardins, un développeur modèle pour les Canadiens-français, au moment où les conditions socio-économiques pénibles auxquelles ils faisaient face au début du siècles, l'amenèrent à créer une institution tout à fait révolutionnaire à l'époque, la caisse populaire, à laquelle était assignée la triple mission de développer et de former des hommes responsables et solidaires, beaucoup plus que de générer des profits ; de démocratiser la vie économique et d'ouvrir la voie de l'émancipation économique, sociale, nationale des Canadiens-français.

Le rôle que la coopération a joué jusqu'à maintenant dans le développement de la société canadienne française est une vérification empirique du principe selon lequel, pour une communauté, les meilleurs instruments de son développement sont ceux qu'elle se donne elle-même en réponse à ses propres besoins de développement en accord avec sa culture et avec ses caractéristiques socio-économiques spécifiques.

La coopération, par ses structures démocratique, répond aux attentes d'une communauté qui se veut de plus en plus participante et responsable de son devenir économique et social. De par ses principes, ses caractéristiques et ses objectifs, elle permet au citoyen non seulement d'espérer en un devenir meilleur, mais aussi de participer à l'édification d'une société taillée à la mesure de ses valeurs et de ses idéaux.

Mise en garde

On me permettra de conclure par une mise en garde qui m'a été inspirée par l'analyse que j'ai dû faire de certains indicateurs économiques en me préparant à ce pèlerinage dans la communauté franco-albertaine.

L'Alberta a connu une croissance phénoménale au cours des dernières années pour les raisons reliées à la mise en valeur de ses immenses richesses naturelles. Elle s'apprête à affronter les années 80 avec des perspectives économiques relativement bonnes. Le revenu per capita s'établissait déjà à $8,871 . En 1975, soit, semble-t-il, $2,000. De plus qu'en Suède ou en Ontario ou aux Etats-Unis $3,800. De plus qu'en France et $5,000. De plus qu'en Grande-Bretagne. Côté fiscal, moins de 7 pour cent du pib alimentent le trésor de la province contre 11 pour cent en Colombie Britannique et 15 pour cent au Québec, sans oublier la décision tout à fait récente, celle-là, de mettre un milliard à la disposition des municipalités albertaines pour dégrever leur dette et faire baisser l'impôt foncier des contribuables.

La partie du rapport des Héritiers de Lord Durham, consacrée à l'Alberta établit d'ailleurs "Que les Franco-albertains vivent bien". Il ne faut pas évidemment être masochiste au point de souhaiter que les francophones doivent renoncer au bien vivre et aux retombées économiques de l'opulence albertaine sur leur communauté. En revanche, l'euphorie économique qui connaît votre province comporte pour votre communauté un danger menaçant que la guette à long terme et rend d'autant plus impérieuse l'expression de la solidarité franco-albertaine autour d'initiatives économiques concrètes.

Ce danger, je l'appelle l'accélération de l'assimilation ou de la déculturation déjà effarante des Franco-albertains qui seront de plus en plus invités à démissionner individuellement et collectivement en s'intégrant à la culture dominante économiquement et en troquant leur héritage français contre un niveau de vie plus élevé. Pour cette raison, la génération montante de leaders franco-albertains aura à travailler dans des conditions encore plus difficiles que les aînés, d'où la nécessité de préparer une relève forte et dynamique en vue de relever ce défi de taille...

Louis Riel et le mythe canadien

Dans ce texte révélateur, M. Jean Morisset, docteur en géographie et spécialiste des problèmes du Grand-Nord canadien, s'en prend à certaines mythes qui, selon lui, tournent autour du personnage de Louis Riel. Il émet la thèse que "le conflit MacDonald-Riel a plutôt porté sur la nature du Canada", que son exécution permettait "d'éliminer à la fois le francophone et l'autochtone" et enfin que c'est grâce à ce "rebelle" que "le Canada possède aujourd'hui tout le territoire occidental et septentrional de l'Amérique du Nord du 49 ième..."

Docteur en géographie, Jean Morisset est spécialiste des problèmes du Grand-Nord canadien.

Derrière la réhabilitation cinématographique de Louis Riel et sa transformation en personnage mythique offert au nationalisme pancanadien en quête de héros rédempteur, se glisse un certain malaise. Pourquoi le Canada-anglais sent-il le besoin de se créer un "romantique légendaire" franco-autochtone dans une histoire qu'il a lui-même contribué à invertir, alors qu'il s'est toujours efforcé de répudier cette réalité dans ses institutions?

Evidemment, c'est le privilège de toute génération de pouvoir invoquer le critère de l'irresponsabilité et de la non-participation pour désavouer candidement le comportement de ses prédécesseurs au moment précis où l'histoire ne peut plus être réécrite! Mais quand le Canada post-confédératif qui a ordonné la pendaison de Riel le transforme en héros national un siècle plus tard, il y a là une indécence qu'on ne saurait passer sous silence.

L'ambivalence du personnage de Louis Riel repose sur des présomptions qui ne peuvent résister à l'analyse politique contemporaine. Pour faire la juste part des choses, la question à poser est logiquement la suivante: qui, de Louis Riel ou de John A. Macdonald, est le véritable rebelle ou le véritable traître? Il va de soi que c'est Macdonald qui, comme "premier" premier ministre, détenait le pouvoir, mais quel type de trahison l'histoire pourrait-elle retenir pour réincriminer Riel? A vrai dire, la constatation qui s'impose est plutôt la suivante: le conflit Macdonald-Riel a effectivement porté sur le même objet, soit celui de la nature du Canada. Et c'est là qu'il faut situer toute la signification actuelle de cet événement.

La menace que présentait Louis Riel et sa vision d'un Nord-Ouest francophone était en effet intolérable pour un John A. Macdonald qui entretenait un tout autre rêve, celui d'un Canada anglophone "a mare usque ad mare". Pour le Haut-Canada qui venait à peine d'incorporer le Bas-Canada (Acte d'Union, 1840), le risque était trop grand de se trouver potentiellement coincé entre la "vieille" Nouvelle-France des rives du Saint-Laurent à l'est et l'émergence d'une "nouvelle" Nouvelle-France, à l'ouest, depuis les rives de la Rivière-Rouge.

L'exécution de ce que représentait Riel s'imposait donc d'autant plus qu'elle venait en quelque sorte sanctionner l'esprit du rapport Durham, d'une part, et qu'elle permettait, d'autre part, d'éliminer à la fois le francophone et l'autochtone en une même personne. C'est pourquoi la pendaison de Riel fut à la fois une seconde conquête un siècle après les Plaines d'Abraham, et la promotion d'une idée précise du devenir canadien. En 1860, les Métis (francophones et anglophones) et les Autochtones faisaient plus de 80 pour cent des habitants du Nord-Ouest; au tournant du siècle, ce rapport numérique était diamétralement inversé, la voie ferrée transcontinentale était terminée et le pancanadianisme était né.

On a retrouvé dans la correspondance de MacDonald des phrases suivantes: "Ces Métis impulsifs ont été gâtés par cette émeute (1870) et doivent être contenus dans une main de fer jusqu'à ce qu'ils soient noyés sous l'influx des colons... Si ces misérables Bois-Brûlés ne se dispersent pas, il faudra les écraser." Voilà le rapport de forces contre lequel est venue buter l'émergence de la nation métisse. L'armée canadienne a été dépêché dans l'Ouest pour établir un certain ordre et une certaine loi, contre les structures socio-politiques qui s'y trouvaient déjà. Et ce fut là le premier geste que posa le nouvel Etat canadien. La signification première du phénomène Riel, c'est que le Canada est né dans le sang pour des raisons politiques et idéologiques.

En fait, il apparaît de plus en plus clairement que le double "soulèvement" de l'Ouest doit être attribué à MacDonald lui-même. Du point de vue des Métis la rébellion et l'invasion furent le fait du Canada post-confédératif et l'on peut expliquer ainsi les fondements des conflits de 1870 (Manitoba) et de 1885 (Saskatchewan). En 1870, le premier conflit eut pour objet de s'emparer des terres appartenant aux Métis et aux Autochtones afin de les cadastrer en cantons pour fomenter la colonisation exogène; en 1885, le second conflit eut pour objectif d'utiliser les revendications des Métis comme mettant en péril le rêve pancanadien, afin d'amener les contribuables à appuyer le projet de voie ferrée transcontinentale.

"ON NE PEUT QUALIFIER RIEL DE REBELLE SANS..."

C'est pourquoi on ne peut qualifier Riel de rebelle sans émettre préalablement un jugement de valeur sur les droits de la partie confédérative à des terres (la Terre de Rupert et le Territoire du Nord-Ouest) qui, lors de l'instauration du pacte confédératif en 1867, relevaient toujours de l'angleterre. En fait, ces territoires avaient alors été théoriquement remis au Canada par l'Angleterre mais MacDonald avait refusé d'en prendre possession avant l'extinction du titre métis. Si bien qu'il y eut alors durant quelque temps un vacuum politique (l'Angleterre avait cédé un territoire dont le Canada n'avait pas formellement pris possession) que Riel vint combler par la formation d'un gouvernement provisoire en 1870. Riel se trouvait alors à détenir la légitimité du pouvoir qu'il assumait au nom de l'Angleterre avant la normalisation du transfert au Canada.

"... SA LOYAUTE ET SA FIDELITE AU CANADA, RIEL DEVAIT LES PAYER DE SA VIE."

Il est fondamental de rappeler ici que les Etats-Unis qui venaient d'acheter l'Alaska de la Russie (l'Année même du pacte confédératif) exercèrent alors des pressions auprès de Riel pour que ce dernier s'allie à eux contre l'Angleterre et le Canada. Une telle alliance géopolitique aurait permis aux Etats-Unis de s'annexer l'ex-territoire de la Compagnie de la Baie d'Hudson et de former un vaste pont continental à l'échelle de tout l'hémisphère, depuis le Missisipi-Missouri et les Grands Lacs jusqu'à l'Alaska. Il n'est pas dit que les Américains n'auraient pas reconnu un territoire aux Métis pour le leur enlever par la suite comme l'illustrent si bien tous leurs rapports avec les autochtones. Mais ce qu'il convient de retenir, c'est que Riel refusa de telles avances par loyauté envers la couronne britannique et le Canada qui, était-il persuadé, allaient reconnaître les droits des Métis sur les terres qu'ils occupaient depuis la traite des fourrures. Ainsi peut-on affirmer que si le Canada possède aujourd'hui tout le territoire occidental et septentrional de l'Amérique au Nord du 491ième, il le doit en bonne partie, sinon exclusivement à Louis Riel. Il est plutôt cynique de constater que sa loyauté et sa fidélité au Canada, Riel devait les payer de sa vie.

Pour juger finalement de l'authenticité du processus de réhabilitation de Louis Riel, deux dernières remarques s'imposent: 1) le pays binational et bilingue que Pierre Elliot Trudeau proposera aux "Canadiens" au cours des années 70 existait déjà un siècle plus tôt et le Canada d'alors n'en n'a pas voulu; 2) plus que tout acte de réhabilitation symbolique d'un héros qui n'en a aucun besoin pour passer à l'histoire, c'est le comportement actuel du Canada vis-à-vis les revendications des autochtones dans les Territoires du Nord-Ouest contemporain qui révélera ses véritables sentiments.

Par Jean Morisset

Le Devoir



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

DECISION

A la suite de l'audience publique tenue à Edmonton (Alberta) durant la semaine du 5 décembre 1978, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes annonce la décision suivante qui entre en vigueur immédiatement.

Décision CRTC 79–308

EDMONTON (ALBERTA)

CHUM Limited (C.A.E.I.) –781497300 – 781498100

Roger R.Charest (C.A.E.I.) –781523600

Radio Station CHED Ltd. – 781515200

CHQT Broadcasting Limited – 781477500

Raymond Sargent (C.A.E.I.) – 781598800

The Voice of the Prairies Limited (C.A.E.I.) –781511100

CFCW Radio Ltd. – 781495700

Forward Broadcasting Group Ltd. –781492400

Musicradio Edmonton Limited –781480900

Robert K. Whyte (C.A.E.I.) –781521000

Dr. Morley Bleviss (C.A.E.I.) – 781517800

En réponse à son avis public daté du 16 décembre 1977, sollicitant des demandes de licences MF dans le contexte de la deuxième étape de la mise en oeuvre de la politique MF, le Conseil a reçu des demandes de différents radiodiffuseurs et de quelques membres de la collectivité d'Edmonton. La présente décision porte sur les douze demandes susmentionnées, y compris celle de CHUM Limited (CAEI) pour une station MA et celle de M. Morley Bleviss (CAEI) pour une station MF. Ce dernier n'a pas comparu à l'audience publique afin de présenter sa demande.

Le Conseil a été impressionné par la qualité remarquable et le vaste éventail de propositions réalistes reçues et par le haut niveau d'engagement d'un certain nombre de demandes, témoignages d'un souci réel et profond en vue de développer un service MF canadien distinct. Le Conseil note également les engagements pris par la majorité des requérants à l'égard du développement de talents vocaux et musicaux canadiens et l'importance généralement attribuée au développement et à la présentation des talents musicaux locaux.

Dans le contexte, le Conseil signale l'engagement de CHUM Limited lors de l'audience, à l'égard de ses demandes MA et MF, d'allouer un montant de $50,000 renouvelable annuellement "pour le développement de talents créateurs canadiens d'Edmonton et de la région, qui servirait à la production d'émissions présentant des talents en musique et en création orale" ainsi que son engagement à favoriser le développement des talents canadiens à travers le Canada.

Le Conseil note également le haut niveau d'engagement et la qualité des projets de programmation présentés par The Voice Of the Prairies Limited. Dans son exposé, le requérant promettait d'allouer un budget annuel de $20,000 aux talents artistiques et journalistiques locaux et $20,000 additionnels à la présentation de talents musicaux d'Edmonton, dans une série de concerts locaux.

Un projet intéressant et ambitieux pour aider au développement des talents musicaux canadiens a aussi été proposé par Forward Broadcasting Group Ltd. Le requérant a proposé d'établir la "Canadian Recording Art Foundation", avec un budget projeté de $100,000 "pour assurer un appui financier à l'établissement de producteurs canadiens stables". Le requérant a garanti un investissement annuel de $25,000 pour au moins cinq ans et a proposé de recueillir un autre $25,000 du secteur privé, le reste des fonds devant être requis du Gouvernement provincial.

M. Robert K. Whyte (CAEI) a aussi présenté au Conseil des propositions de programmation originales et réalistes pour un service radiophonique contemporain progressif, fortement orienté vers l'auditoire-cible des 18 à 34 ans. Le requérant s'est aussi engagé à allouer un budget annuel de $15,000 ainsi que $6,000 additionnel pour les frais connexes, pour la présentation de talents locaux.

Le Conseil a accordé une attention particulière à la demande de Roger R. Charest (C.A.E.I.) concernant un service radiophonique multilingue. Bien que le Conseil reconnaisse les avantages d'une station de radio locale multilingue à Edmonton, il n'est pas convaincu que les propositions de programmation que contient la demande répondent adéquatement aux besoins particuliers des divers groupes culturels de la collectivité. Le Conseil n'est pas non plus convaincu que le requérant a démontré une connaissance suffisante de la politique MF et des critères de la radiodiffusion multilingue exposés en partie dans l'avis public du Conseil daté du 27 décembre 1978 et intitulé "La télédiffusion multilingue."

Le Conseil est prêt à étudier d'autres demandes pour une station de radio multilingue à Edmonton.

Le Conseil félicite tous les requérants pour leurs propositions généralement réalistes et hautement pertinentes, en matière de programmation. Bien que les demandes particulières et les concepts de programmation varient grandement, il est évident qu'un grand effort a été consacré à la préparation de ces présentations bien documentées.

Compte tenu de la récente introduction de nouveaux services radiophoniques dans la région d'Edmonton, le Conseil n'est prêt à accorder qu'une licence MF pour le moment. Aussitôt qu'il aura eu le temps d'évaluer l'impact de la nouvelle station autorisée ci-dessous sur la rentabilité du marché d'Edmonton, le Conseil étudiera la possibilité de publier un autre avis d'audience publique sollicitant de nouvelles demandes de licence pour une station MF, en plus du service radiophonique multilingue projeté dont il est question plus haut.

CFCW Radio Ltd.

Le Conseil a été particulièrement impressionné par les engagements importants et les propositions professionnelles et hautement pertinentes exposés dans la demande présentée par CFCW Radio Ltd.

Cette demande non seulement remplit mais dépasse les critères élaborés par le Conseil dans sa politique MF dont l'objectif est "d'assurer un service radiophonique diversifié" qui serve de complément à celui qu'offrent les stations MA.

Ce radiodiffuseur local expérimenté a nettement prouvé, par ses propositions de programmation réalistes, qu'il connaît et comprend à fond les intérêts uniques et diversifiés des collectivités locale et régionale qu'il propose de desservir.

Le Conseil accorde une licence MF jumelée à CFCW Radio Ltd. pour une station de radio MF conçue pour répondre aux besoins particuliers des nombreuses collectivités qui se trouvent dans sa zone de rayonnement, y compris les plus petites collectivités situées dans la région centrale et septentrionale de l'Alberta. Cette licence expire le 31 mars 1984 et sera soumise aux conditions qui y seront spécifiées.

Le Conseil a été particulièrement intéressé par l'aspect communautaire prononcé dont témoigne l'orientation du requérant en matière de programmation consacrée à la musique et à la création orale. En ce qui a trait à la musique, le requérant a proposé d'instituer un comité consultatif de 27 jeunes adultes, *répartis à peu près également entre la ville d'Edmonton et les* villes faisant partie de la zone de rayonnement de la station, pour élaborer une politique musicale cohérente pour son service projeté de type musique rock contemporaine. Le requérant s'est engagé à accorder la priorité à la "découverte et au développement de talents musicaux créateurs locaux et régionaux canadiens". A cette fin, il a engagé un budget annuel de $75,000, "dont 80 pour cent sera payé aux artistes". Avec ce budget, le requérant s'est engagé à produire une émission hebdomadaire d'une heure intitulée "RA Alive" – "Regional Alberta Comes Alive" – pour fournir des occasions de découvrir et faire connaître des artistes et des groupes locaux inconnus dans la région. Le requérant a déclaré qu'au moins six de ces concerts, produits professionnellement avec un équipement hautement technique, seront radiodiffusés en direct chaque année devant un vaste auditoire. La licence sera sujette à la condition que le titulaire se conforme strictement aux engagements ci-haut mentionnés.

De plus, le Conseil prend note des importantes ressources qui seront consacrées à la seule exploitation de ce service MF qui comprendra 29 employés permanents compétents, (dont 19 seront assignés à la programmation), assistés de 29 employés additionnels à temps partiel auxquels s'ajouteront des groupes communautaires provenant des collèges locaux et des étudiants de la région.

En ce qui a trait aux nouvelles, le requérant s'est engagé à fournir "un service de nouvelles important et différent, qui complète les services de nouvelles existant dans la région". Les 6 heures et 23 minutes hebdomadaires du service de nouvelles fourniront des reportages locaux et régionaux en insistant sur les nouvelles régionales et des programmes d'information fouillés sur les points d'intérêt pour la région d'Edmonton et du nord de l'Alberta.

C'est une condition de la licence que la station soit construite et en ondes dans les douze mois de la date de la présente décision. Le Comité de direction, s'il est convaincu que le défaut de se conformer au délai est dû à des circonstances hors du contrôle du titulaire, peut, à discrétion et pour la période qu'il juge nécessaire, prolonger ce délai.

CHUM Limited (C.A.E.I.) –781497300 –781498100

Roger R. Charest (C.A.E.I.) –781523600

Radio Station CHED Ltd. –781515200

CHQT Broadcasting Limited –781477500

Raymond Sargent (C.A.E.I.) –78159800

The Voice of the Prairies Limited (C.A.E.I.) –781511100

Forward Broadcasting Group Ltd. –781480900

Robert K. Whyte (C.A.E.I.) –781521000

Dr. Morley Bleviss (C.A.E.I.) –781517800

Par conséquent, les demandes susmentionnées sont REFUSEES.

J. G. Patenaude
Secrétaire général intérimaire

Ottawa, le 17 avril 1979.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Avis Public

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a été saisi des demandes suivantes:

REGION DES PRAIRIES

QCTV LTD., 10538-114IEME RUE, EDMONTON (ALBERTA). T5H 3J7

Secteur d'Edmonton et les régions avoisinantes, Devon et Morinville (Alberta) – 790469100

Demande présentée en vue de modifier la licence de radiodiffusion de l'entreprise de télévision par câble desservant un secteur d'Edmonton et les régions avoisinantes, Devon et Morinville comme suit:

Service de base (canaux 2 à 13)

– supprimer les émissions d'origine locale du canal 5

– ajouter un canal spécial de programmation pour distribuer au canal 5 les débats de la Chambre des communes, de l'Assemblée législative, du Conseil de ville d'Alberta ainsi que du Conseil scolaire local, les nouvelles et la météo.

DISTRIBUTION AUTORISEE
Service de base (canaux 2 à 13)

CKRD–TV	SRC	Red Deer, Alberta
CFRN–TV	CTV	Edmonton, Alberta
CBXFT	SRC	Edmonton, Alberta
CITV–TV	IND	Edmonton, Alberta
CBXFT	SRC	Edmonton, Alberta
KREM–TV	CBS	Spokane, Washington
KXLY–TV	ABC	Spokane, Washington
KSPS–TV	PBS	Spokane, Washington
KHQ–TV	NBC	Spokane, Washington

Emissions communautaires
Emissions éducatives
Emissions d'origine locale (2 canaux)

Endroits où l'on peut examiner la demande:

10538-114ième rue, Edmonton (Alberta)

Bureaux municipaux de Devon et Morinville (Alberta)

CAPITAL CABLE TV LTD., 7024–101ième AVENUE, EDMONTON (ALBERTA)

Secteur d'Edmonton et les régions avoisinantes (Alberta) – 790435200

Demande présentée en vue de modifier la licence de radiodiffusion de l'entreprise de télévision par câble desservant un secteur d'Edmonton et les régions avoisinantes, Beaumont, Fort Saskatchewan, Leduc, Spruce Grove, Stony Plain, St-Albert, Lancaster Park Scothaven, parc de maisons mobiles de Maple Ridge, village de Parkland et South Park (Alberta comme suit:

Service de base (canaux 2 à 13)

– supprimer les émissions d'origine locale du canal 11.

– ajouter un canal spécial de programmation pour distribuer au canal 11 les débats de la Chambre des communes, de l'Assemblée législative d'Alberta, et du Conseil de ville d'Edmonton, les nouvelles, la météo et le marché de la bourse.

DISTRIBUTION AUTORISEE
Service de base (canaux 2 à 13)

CFRN–TV	CTV	Edmonton, Alberta
CBXFT	SRC	Edmonton, Alberta
CITV–TV	IND	Edmonton, Alberta
CBXFT	SRC	Edmonton, Alberta
KREM–TV	CBS	Spokane, Washington
KXLY–TV	ABC	Spokane, Washington
KSPS–TV	PBS	Spokane, Washington
KHQ–TV	NBC	Spokane, Washington

Emissions communautaires (2 canaux)
Emissions éducatives
Emissions d'origine locale

Endroits où l'on peut examiner la demande:

7024–101ième avenue Edmonton (Alberta)

Bureaux municipaux de Beaumont, Fort Saskatchewan, Leduc, Spruce Grove, Stony Plain (Alberta)

Hôtel de ville St-Albert (Alberta)

Officier commandant, Base des forces canadiennes de Lancaster Park (Alberta)

Examen des documents – Les documents peuvent être examinés pendant les heures normales de bureau.

Le dossier peut être étudié à l'adresse ci-dessus et au:

CRTC
Edifice Central
Les Terrasses de la Chaudière
Pièce 561
1, Promenade du Portage
Hull (Québec)

Bureau régional de l'Ouest
Suite 1130
701 ouest, rue Georgia
Vancouver (Colombie-Britannique)

Intervention – Toute personne intéressée peut faire parvenir une intervention écrite au soussigné, au C.R.T.C., à Ottawa (Ontario) K1A 0N2 et remettre une copie exacte de l'intervention au requérant au plus tard le 23 mai 1979. L'intervention doit comprendre un exposé clair et concis des faits pertinents ainsi que des motifs sur lesquels se fonde l'intervenant pour appuyer la demande, s'y opposer ou proposer des modifications.

Le reçu de la poste ou du messager doit être joint à la copie du C.R.T.C., pour prouver que le requérant a reçu sa copie.

Marche à suivre – Après réception des interventions et de toute réponse du requérant, le Conseil déterminera s'il doit tenir ou non une audience publique pour examiner la demande. Si, à son avis, une audience publique ne s'impose pas, il publiera une décision par laquelle il approuvera ou rejettera la demande.

J. G. Patenaude
Secrétaire général intérimaire

CRTC – Avis public 1979 – 52

Ottawa, le 23 avril 1979

samedi

08h30 PASSE—PARTOUT
Emission du ministère de l'Education du Québec pour les enfants d'âge préscolaire. A travers les marionnettes, les enfants retrouvent des situations semblables à celles qu'ils vivent.

09h00 LE PETIT CASTOR
Film d'animation. Histoire d'un petit castor élevé par son père. «L'Empereur Dracula».

09h30 LES AVENTURES DE PINOCCHIO

10h00 ORZO WEI
L'histoire d'un enfant blanc, âgé de 13 ans, trouvé dans la forêt vierge par les Swazis. L'action principale se déroule en Afrique, entre 1850 et 1860. Scénario: Alberto Manzi. Réal.: Yves Allégret. Prod.: RM Productions, Oniro film, Rome et R.A.I. «Philippe».

10h30 HEROS DU SAMEDI
De l'aréna de Beaconsfield. Championnat provincial de ringuette, catégorie novices. Anim.: Pierre Dufault. Analyste: Jeanne Choquette. Réal.: André Latour.

11h30 TELEJEANS
Anim.: Jacques Lemieux. Chroniqueurs: Dominique Arel. Rech.: Diane England et Elisabeth Gagnon. Réal.: Jean-Luc Paquette et Max Cacopardo.

12H00 FILM: A COMMUNIQUER
12H15 BASEBALL DU SAMEDI
Partie de la NBC. Reporters sportifs: Guy Ferron, Jean-Pierre Roy et Pierre Ladouceur. Réal.: Julien Dion.

15H00 CINEMA D'ICI
«Les influences du direct». Les influences du cinéma direct en France, aux Etats-Unis, à la télévision dans les mouvements so ciaux. Réal.: René Boissay.

16h00 SPORTHEQUE
17h00 BAGATELLE
«Calliméro champion au volant». «Toffsy»: «L'Horloger et l'herbe musicale». «Les Histoires merveilleuses du professeur Kitzel»: «La Compagnie de la Baie d'Hudson»; «L'Astronaute Clou-Clou»: «Calliméro guitariste». «Contes du folklore japonais»: «Princesse brillante». «Mini Proutt»: «Le Train». «Pouf et Riqui»: «Deux prisonniers plutôt rusés». «Grangallo et Petitro»: «Jappy, Toutou et l'oeuf d'autruche» et «Fouinard et Babillard et l'homme sauvage».

18h00 LA SOIREE DU HOCKEY
Reporters: René Lecavalier, Richard Garneau, Lionel Duval et Gilles Tremblay. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.

20h30 HEBDO—SAMEDI
21h30 LA FEMME BIONIQUE
«Le Chien bionique» (1re de 2). Jaimie apprend l'existence de Max, un chien berger que le Dr Wells a doté des mêmes perfectionnements que Steve et elle-même, cinq ans auparavant. Max manifeste des signes de rejet et le Dr Ross craint que la même chose n'arrive à Steve et Jaimie. Celle-ci croit que Max n'est que déprimé et demande qu'on le lui confie.

22h30 TELEJOURNAL
22h45 DERNIERE EDITION
23H00 CINEMA
"Le Seigneur d'Hawaii"

dimanche

08h30 PASSE—PARTOUT
09h00 WICKIE
09h30 KEBEKIO AU PAYS DE CONVOITISE
Marionnettes en papier créées par Claude Lafortune et illustrant des personnages de contes de fées comme le Petit Poucet, Cendrillon, le Chat botté, etc. Textes: Henriette Major. Voix de Jean-Louis Millette, Elizabeth Chouvalidzé et Monique Miller. Prod.: Office de protection du consommateur. Réal.: André Matteau et Henri Michaud. 10e de 13.

09h45 UNE FLEUR M'A DIT
10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De Ottenburne, Manitoba, célébration de la messe par le père Fernand Frigon.

11h00 UN TROISIEME TESTAMENT
12H00 UNIVERS DES SPORTS
Soccer: Coupe d'Angleterre
13h30 LA SEMAINE VERTE
Anim.: Yvon Leblanc. Réal.: Jean-Guy Landry, Madeleine Lafrance, Gilles Perron et Denis Faulkner.

14H30 A COMMUNIQUER
15H00 AUX FRONTIERES DU CONNU
Narrateur: Marc Fillion. Int.: Paul-Emile Tremblay. Réal.: Jean Martinet. Reprise demain à 23 h 20.

15H30 CINE—POP
"C'est Mozart qu'on assassine"
17H00 SECOND REGARD
18h00 HEBDO—DIMANCHE
Animateurs: Jean Ducharme. Intervieweur: Denise Bombardier. Réal.: Michel Beaulieu.

19H00 CHEZ DENISE
Ti-Aroman écrit et interprété par Janise Filiatrault. Avec Benoit Marleau, Louisette Dussault, Paul Berval, Roger Joubert, Sophie-Hélène Lorain, Jean Belzil-Gascon, Jacques Desrosiers, Monique Joly, Denise Proulx et Léo Illial. Réal.: Pierre Gauvreau.

19H30 LES BEAUX DIMANCHES
Fait voir ça:
20h30 LES BEAUX DIMANCHES
Les Folies-Offenbach. La vie et l'oeuvre de Jacques Offenbach. Extraits de ses oeuvres les plus populaires.
21h30 LES BEAUX DIMANCHES
Béthune.

22H30 TELEJOURNAL
22H45 DERNIERE EDITION
23H00 CINE—CLUB
"Senso"

lundi

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 LES ORALIENS
09h30 PASSE—PARTOUT
10h00 UNE FENETRE DANS MA TETE
10h15 VIRGINIE
10h30 MAGAZINE EXPRESS
«Le Plein Air», avec Gilles Parent. Le F.O.P.A., les organisations bénévoles, clubs, associations, fédérations; les sites protégés; organisations privées, bases de plein air, auberges et hôtels. «Décoration d'intérieur», avec Madeleine Arbour. Les couvre-planchers. La céramique pour la salle de séjour, la cuisine, la salle de bain

11h00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11h30 HAROLD LLOYD
Harold poursuit de ses assiduités la célèbre étoile Glenda O'Hara. Harold emprunte involontairement l'habit de gala d'un prestidigitateur pour un bal. Tout en dansant paisiblement, de nombreuses bestioles et des objets hétéroclites sortent des poches de sa redingote. Harold a des problèmes de lessive.

12h00 LES TRAVAUX D'HERCULE
12h30 LES COQUELUCHES
13h30 TELEJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Georges Francon.
14h30 D'AMOUR ET D'EAU FRAICHE
15h30 AU JARDIN DE PIERROT
15h45 LES CHIBOUKIS
16h00 BOBINO
16h30 PICOTINE
L'histoire de personnages merveilleux vivant dans un monde de rêves. Avec Linda Wilscam, Michel Dumont, Guy Lécuyer, François Tassé, Lionel Villeneuve et Louisette Dussault. Réal.: Michel Gréco. «La Toupie magique».

17h00 L'HEURE DE POINTE
Magazine animé par Winston McQuade. Chronique du lundi: les arts visuels; avec Jean-Louis Robillard; les disques, avec Benoit L'Herbier. Séquences filmées: Louis Arpin. Coord.: Jacques Demers. Réal.: Jacques Payette.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA
18h30 CE SOIR
19h00 COSMOS 1999
«Le Spectre». Comme la planète Thora approche de la lune, un certain Sanderson de l'équipe d'exploration entraîne ses amis dans une mutinerie. Il accuse Koenig de dictature et sabote son approche de la nébuleuse.

20H00 TERRE HUMAINE
20H30 PARTIS POLITIQUE
21H00 LES JORDACHE
22H00 PAPA CHER PAPA
22H30 TELEJOURNAL NATIONAL
23H00 DERNIERE EDITION
23H20 AUX FRONTIERES DU CONNU
23H50 JASON KING
Une vieille dame paraplégique et muette est à l'origine d'une accusation de meurtre contre l'épouse d'un homme politique. Jason King entreprend une opération de «nettoyage».

mardi

09H00 EN MOUVEMENT
09h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
09h30 PASSE—PARTOUT
10h00 ANIMAGERIE
Découverte de l'amour que les enfants ont pour les animaux. «Le Chien» (4e de 5).

10h15 MINUTE MOUMOUTE
10h30 MAGAZINE EXPRESS
«L'Art floral», ...ec Gilles Domaine. Arrangements pour la Ste-Catherine. «Référence-express»: Fédération de cyclotourisme. «Les Bibliothèques publiques», avec M. Pierre L'Hériault. Les bibliothèques centrales de prêt. Organisation, fonctionnement, diffusion.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Les Maîtres Queux: crevettes à la sauce soja et steak de saumon en papillotte. Tricot: veste sans manche, avec Lise Poiré-Godin.

11h30 LE MONDE EN LIBERTE
12h00 LASSIE
«Prisonniers des flammes» (1re de 2). Au risque de sa vie, Lassie tente de sauver le garde forestier et un parachutiste.

12H30 LES COQUELUCHES
13H30 TELEJOURNAL
13H35 FEMMES D'AUJOURD'HUI
14H30 CINEMA
"Le boulanger de Variogue"
16H00 BOBINO
16H30 CONTES ORIENTAUX
17H00 CE SOIR
17H30 CE SOIR EN ALBERTA
18H00 LA SOIREE DU HOCKEY
20H30 L'HEURE DE POINTE
21H30 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
22H30 TELEJOURNAL NATIONAL
23H00 DERNIERE EDITION
23H20 RENCONTRES; J. Ruffie
23H50 PROPOS ET CONFIDENCES:
André Roussin
24H20 CINEMA
"F.B.I. Contre Borgia"

mercredi

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 L'EVANGILE EN PAPIER
09h30 PASSE—PARTOUT
10h00 TAM TAM
10h15 YOU HOU
10h30 MAGAZINE EXPRESS
11h00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11h30 DU SIMPLE AU MULTIPLE
Bilan des métiers d'art au Québec depuis les origines de la colonie jusqu'à nos jours. Réal.: André Picard. Prod.: Cenator. «L'Habitation». La maison canadienne-française a considérablement évolué, pas toujours dans le sens le plus harmonieux, selon les influences esthétiques, politiques, sociales et économiques des époques.

12H00 FIFI BRINDACIER
12H30 LES COQUELUCHES
13H30 TELEJOURNAL
13H35 FEMMES D'AUJOURD'HUI
14H30 LE TEMPS DE VIVRE
Un groupe de l'âge d'or de St-Gervais-de-Bellechasse. M. Napoléon Goulet, parle des traditions d'une des plus vieilles paroisses du Québec. M. Edouard Nadeau raconte les anecdotes du métier de marchand général du temps où le commerce se faisait à cheval. Musiciens et chanteurs: M. Godias Vermette, chanteur et M. René Lemelin, violoneux. Information: Monique Lalande traite de l'aspect légal des problèmes matrimoniaux chez les personnes âgées.

16H00 BOBINO
16H30 LE GRENIER
Récits de la vie quotidienne d'un petit groupe d'amis farfelus. Avec Mireille Thibault, Denise Daudelin, Hélène Loiselle, Gérard Poirier et Marielle Bernard. Musique: Marie Bernard-Pagé. Réal.: Claude Poulin.

17H00 CE SOIR
17H30 PARTIS POLITIQUES
18H00 CE SOIR EN ALBERTA
18H30 BASEBALL DES EXPOS:
Montréal à St-Louis
Commentateur: Guy Ferron. Analyste: Jean-Pierre Roy. Statisticien: Pierre Murphy. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.

21H00 PAR 27
21H30 L'HEURE DE POINTE
22H30 GRAND PAPA
23H00 TELEJOURNAL
23H30 DERNIERE EDITION
23H50 REFLET D'UN PAYS
24H50 CINEMA
"Le Droit du plus Fort"

jeudi

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 LES ORALIENS
09h30 PASSE PARTOUT
10h00 ANIMAGERIE
L'amour des enfants pour les animaux. Avec Johanne Garneau et Jacques Piperni. Texte: Thérèse Millier. Réal.: Raymond Pesant. «Le Koala» (dern. de 5).

10h15 MINUTE MOUMOUTE
10h30 MAGAZINE EXPRESS
«Artisanat», avec Marguerite Mercier-Lambert. Le fléché. Présentation de deux points. Comment élargir une cravate: l'agencement des couleurs. «Référence-express»: Société canadienne du cancer. «Des sites à découvrir», avec Pierre Vincent: Edmonton. Les Klondyke Days: sa durée. La route des chercheurs d'or.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Chronique auto: comment remédier au problème des essuie-glace, avec Thierry Ménégoz. Aménagement extérieur: nouvelles formes pour les numéros de rues, avec Jean-Louis Robillard. Soin beauté: masque de beauté, avec Louise Latraverse.

11H30 ACTION SANTE
12H00 DEMETAN
12H30 LES COQUELUCHES
13H30 TELEJOURNAL
13H35 FEMMES D'AUJOURD'HUI
14H30 CINEMA
"Ramdam à Amsterdam"
16H00 BOBINO
16H30 POP CITROUILLE
Chansons, mini-comédies et marionnettes. Avec André Cartier, Denyse Chartier, Michèle Deslauriers, Reynald Bouchard, Ghislain Tremblay, Suzanne Garceau et Angela Laurier. Musiciens: Denis Larochelle, Mario Bruneau, Céline Prévost et Gaston Brisson. Textes: Jacqueline Barrette, Isabelle Doré, Daniel Jasmin, Gilbert Larocque, Jean Pierre Plante, Raymond Plante, Francine Ruel, Jacques Senécal et Jean-Yves Soucy. Réal.: Renault Gariépy.

17H00 CE SOIR
17H30 CE SOIR EN ALBERTA
18H00 LA SOIREE DU HOCKEY
Les finales. Reporters: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.

20H30 VISAGES
21H00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du jeudi: le tourisme, avec Normand Cazelais; les petits spectacles, avec Francine Grimaldi. Réal.: Jean Rémillard.

22H00 DU TAC AU TAC
22H30 TELEJOURNAL NATIONAL
23H00 DERNIERE EDITION
23H20 TELE—SELECTION
"Pour un instant d'amour"
24H40 CINEMA
"Le mariage"

vendredi

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
09h30 PASSE—PARTOUT
Emission pour les enfants d'âge préscolaire, produite par le ministère de l'Education du Québec. A travers les marionnettes, les enfants retrouvent des situations semblables à celles qu'il vivent.

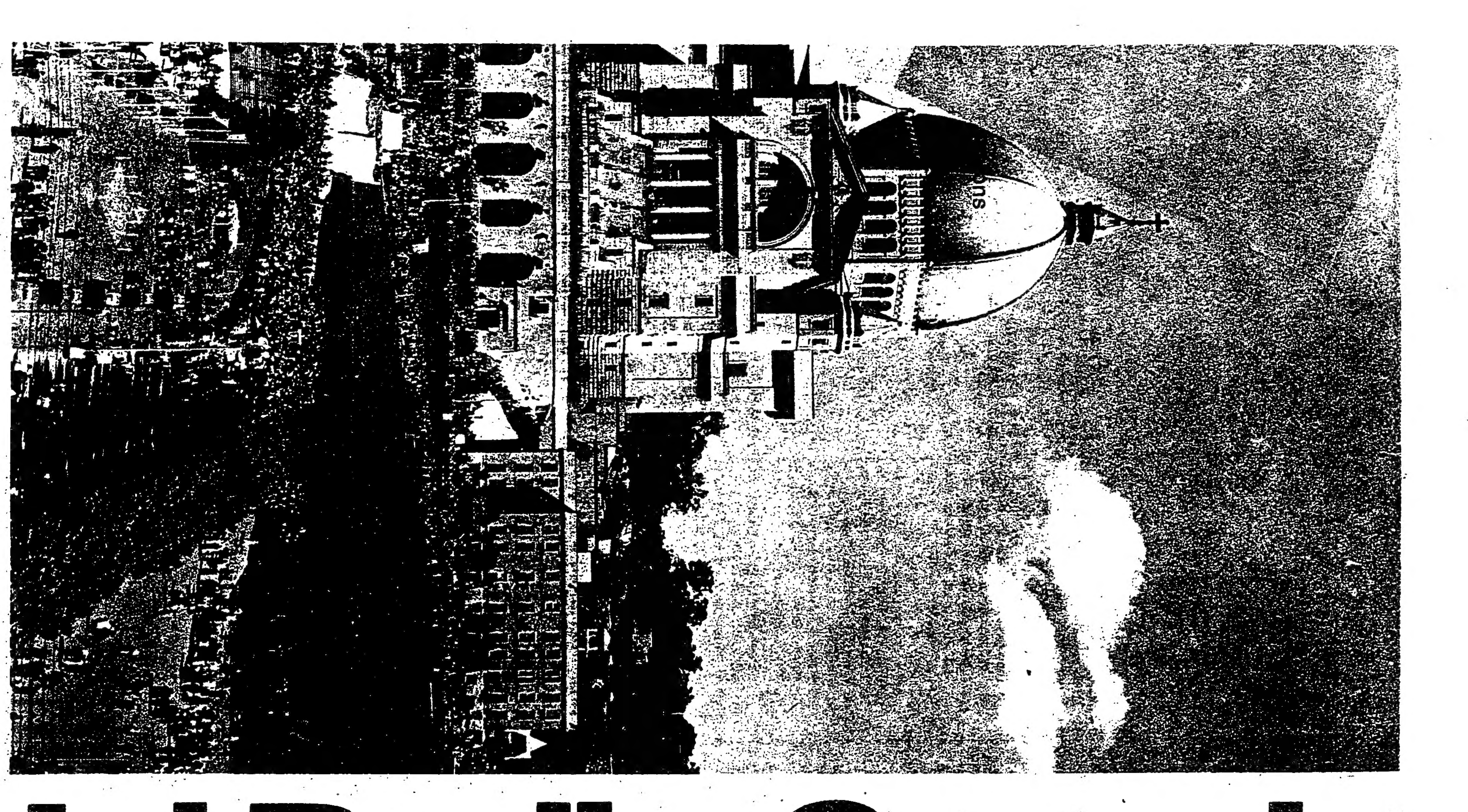
10h00 BOITE A LETTRES
Le son et l'image. Avec Robert Gravel, Dorothée Berryman et Francine Ruel. Auteur: Raymond Plante. Musique: Céline Prévost. Réal.: Pierre-Jean Cuillerier.

10h15 VIRGINIE
Récits, contes, histoires imaginaires illustrées avec des dessins mobiles. Avec André Cailloux, Louise Gamache et Danielle Schneider. Réal.: Raymond Pesant. «Mireille, fantaisie sur rêves».

10h30 MAGAZINE EXPRESS
«Cardiologie», avec le Dr Régent-Luc Beaudet, chirurgien. Progrès de la chirurgie cardio-vasculaire. La greffe cardiaque: à quand la greffe d'un deuxième coeur?; la chirurgie n'est-elle qu'une solution temporaire? «La Santé de l'enfant», avec le Dr Raymond Perreault, pédiatre. La prévention des accidents. Causes et fréquences des accidents chez le jeune enfant.

11h00 TERRE ET MOISSONS
11h30 LES PIERRAFEU
12h00 LE PRINCE NOIR
12h30 LES COQUELUCHES
Inv.: Lambert, Lucille Dumont, Paolo Noël et Michel Louvain. Réal.: Louise Charlebois.

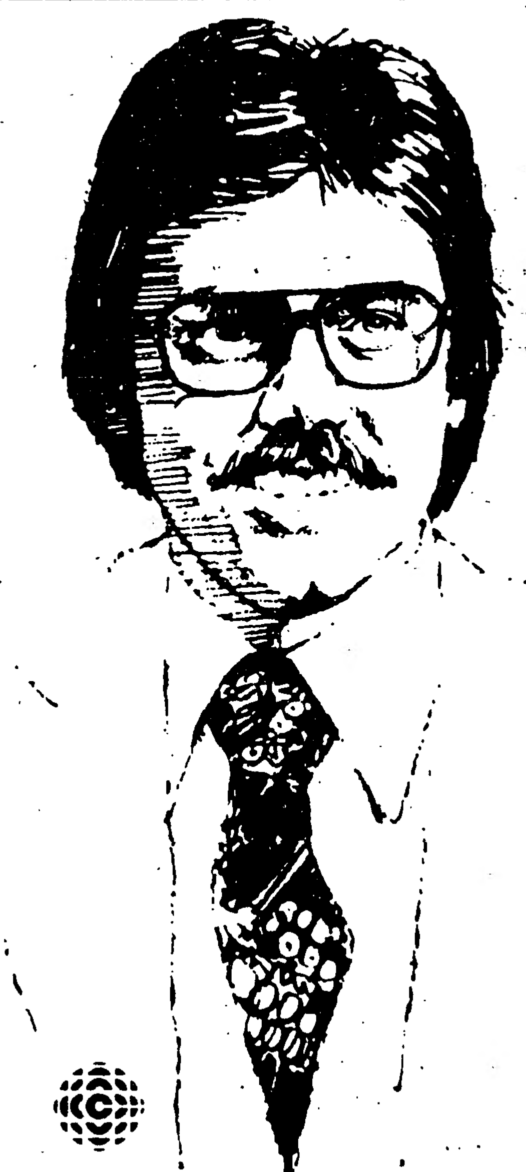
13h30 TELEJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'U HUI
14H30 LES ATELIERS
15H30 FANFRELUCHE
16H00 BOBINO
16H30 ES—TU D'ACCORD
17H00 L'HEURE DE POINTE
18H00 CE SOIR EN ALBERTA
18H30 CE SOIR
19H00 HEBDO—SPORT
19H30 FILM FILL
20H00 GENIES EN HERBE
20H30 PARTIS POLITIQUE
21H00 SOUS LE SIGNE DU LION
21H30 A COMMUNIQUER
22H30 TELEJOURNAL NATIONAL
23H00 DERNIERE EDITION
23H20 CINEMA
"Faut-il tuer Sister George"



Ici Radio-Canada

Programme de la télévision

SEMAINE DU 11 AU 18 MAI 1979



VEDETTES EN DIRECT

avec

Henri Lorieau

Le mercredi 2 mai à 21HOO

CBXFT La Télévision Française en Alberta